



Dodge CHRYSLER

 1740 BOUL. SAINT-JOSEPH, SUITE 101

 822-2424

 chez 

 Le client d'abord

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.

REVÊTEMENT TOLE ÉMAILLÉE

TOLBEC

 Tél.: (418) 872-3738

 1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy

 C.P. 70, L'Ancienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 29 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 240
104 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 1.50 Plus T.P.S. T.V.G.

1,35\$ Plus T.P.S. T.V.G.

LE SPORT

Sylvie Fréchette entreprend une nouvelle carrière



Préoccupée par son avenir et avouant avoir atteint tous ses objectifs athlétiques, la nageuse Sylvie Fréchette a confirmé son retrait de la compétition pour entreprendre une nouvelle carrière dans le domaine des communications. S-4

Les Expos s'écroulent devant les Astros

Après une journée d'inactivité à Attanta, à cause de la pluie, les Expos de Montréal se sont écroulés 8-1 devant les Astros, hier à Houston. **Tabloid Sport**

LES ARTS

Rita Lafontaine associée au mythe Tremblay



Rita Lafontaine, la Zénone de « Cormoran », apparaît indissociable de l'univers de Michel Tremblay. Elle est la Rcse de « Marcel poursuivi par les

chiens », qui s'annonce à la salle Octave-Crémaie pour les 8 au 19 septembre. **E-1**

L'ÉCONOMIE

Hausse des exportations de vêtements faits au Québec

Les exportations de l'industrie québécoise du vêtement ont augmenté de 50 % en 1991, passant de 120,6 millions \$ à 179,4 millions \$. **B-1**

L'EDITORIAL

Libéraliser le commerce

Les brèches de la loi actuelle et les mesures semblables chez nos voisins obligent le Québec à libéraliser le commerce du dimanche. **A-14**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	F-4 à F-7
Arts	E-1 à E-12
Bonne chère	F-1 à F-3
Carrières	C-1 à C-5
Décès	F-7 à F-9
Dossiers	A-15
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-14
Habitat	G-1 à G-14
Horoscope	F-7
Le Monde	C-7 à C-13
Mot fléché	C-11
Où aller à Québec	E-12
Québec et l'Est	B-8 à B-10, C-5, C-6 et D-8
Tourisme	D-1 à D-7

TABLOID	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Nuageux avec quelques averses ce matin. Périodes ensoleillées cet après-midi. Max. : 21 ; min. : 13. Demain : Ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi. Max. : 23 ; min. : 13. **S-16**

Entente constitutionnelle provisoire et non signée La parole est au peuple

CHARLOTTETOWN — Les premiers ministres et les chefs autochtones se sont enfin entendus sur un texte « provisoire », « non signé », et tellement fragile qu'ils vont se dépêcher de le faire approuver par le peuple.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Après 17 heures de difficiles pourparlers entre les chefs des délégations, et une nuit de tractations entre experts, Brian Mulroney et ses collègues sont enfin sortis de leur huis clos, à

13 h 05 hier, sous les applaudissements de leurs conseillers. Le texte de cette « entente provisoire au sujet du renouvellement du Canada » est absolument identique quant au fond, mais plus explicite dans sa forme, à celui de la semaine dernière.

Il faut cependant que les dix

législatures provinciales, de même que les Communes et le Sénat, la ratifient officiellement. L'expérience prouve que c'est aléatoire, mais le gouvernement Mulroney va se dépêcher de la soumettre au peuple pour éviter qu'une fois de plus, l'un des 17 partenaires à la négociation la remette en cause.

« M. Bourassa est en train de ramener au Québec le bilan le plus imposant de toute l'histoire du Québec », a dit M. Mulroney. « Je crois qu'il s'agit d'ententes

suffisamment précises pour les expliquer aux militants de mon parti, et aux Québécois », a ajouté Robert Bourassa d'un ton prudent.

Après les embrassades des nuits du lac Meech et du Langevin, en avril et juin 1987, la cérémonie officielle du 9 juin 1990, puis celle de samedi dernier, les discours célébrant cette cinquième entente « historique » avaient un air de déjà vu. « Les Québécois ont été échaudés ? Oui, en commen-

çant par moi et j'en porte toujours les cicatrices, a reconnu Brian Mulroney. Mais on ne vit pas dans le passé. Mais on a des résultats importants et ceux qui disent que 'c'est une bagatelle', il faudra qu'ils nous disent par rapport à quoi ? »

Car tous les premiers ministres, conscients de la difficile journée qui attendait leur collè-

Suite A-2, Entente...

Autres textes en pages A-4 à A-6 et A-15

Les libéraux face à un choix brutal

QUÉBEC — C'est sans espoir que les nationalistes du Parti libéral se présentent, ce matin, au congrès extraordinaire qui a lieu au Peps de l'université Laval, car le gouvernement Bourassa place les militants devant un choix brutal : « c'est oui ou c'est la mort » !

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

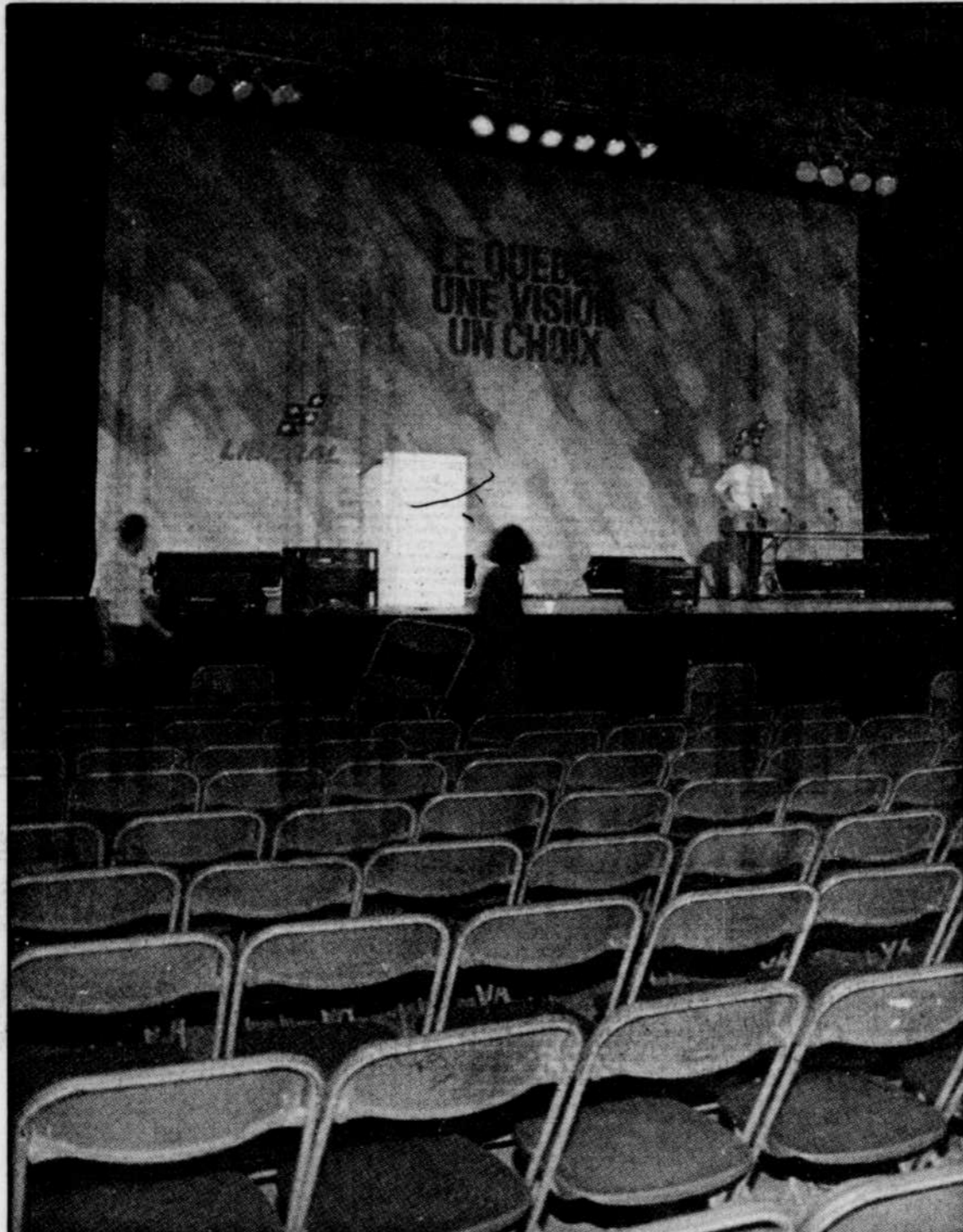
Cette analyse, c'est celle de l'ancien président de la Commission jeunesse du PLQ, M. Michel Bissonnette. Ex-membre du comité Allaire, Michel Bissonnette est celui qui a proclamé, dès le mois d'août 1990, à La Pocatière, que les jeunes libéraux étaient devenus « le premier groupe souverainiste à l'intérieur du Parti libéral du Québec ».

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, à l'approche du

congrès où le premier ministre Bourassa fera approuver par les militants libéraux l'entente de principe constitutionnelle qu'il vient de conclure, Michel Bissonnette raconte comment se négocient des virages comme celui-là à l'intérieur du PLQ.

« Quand tu te retrouves dans un congrès où tu es placé devant un choix où tu dois être pour le chef ou contre le chef, tu perds la force d'un parti qui était une coalition plutôt que d'être un parti dogmatique. Volontairement, le gouvernement

Suite A-2, Choix...



Les préparatifs allaient bon train, hier, au Peps de l'université Laval, en vue du congrès extraordinaire du Parti libéral du Québec. Les militants seront placés devant un choix brutal.

La terre tremble à Québec

QUÉBEC — Sauf une dizaine d'appels de citoyens inquiets à la Sûreté municipale de Beauport, le léger tremblement de terre ressenti hier vers 19 h, à Québec et le long de la Côte-de-Beaupré, n'a causé aucun dommage.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Informé par le directeur régional Normand Henri, de la Sécurité civile du Québec, LE SOLEIL a appris qu'au bureau de la Commission géologique du Canada, à Ottawa, le séisme aurait inscrit une magnitude de 3,6 à l'échelle de Richter.

Suite A-2, Séisme...



La distribution gratuite de vivres se poursuit en Floride à la suite du passage de l'ouragan Andrew. Ici, à Homestead, un membre de la Garde nationale vient en aide à des sinistrés.

Quand Andrew frappe Miami « Les vacances, c'est l'aventure »

À BORD DU VOL NX 231 — Sourire au coin des lèvres, l'hôtesse de la compagnie aérienne Nationalair accueillait, hier midi, ses passagers en leur disant : « Les vacances, c'est l'aventure ».

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Quelle aventure en effet ils avaient vécu, cette semaine, en Floride, les 205 passagers du vol NX 231. Une aventure dont ils se souviendront jusqu'à la fin de leurs jours.

Partis pour la plupart vendredi dernier pour une semaine de repos en Floride, ils ont connu ce qu'était un ouragan et encore fallait-il que ce soit le pire ouragan qui ait ravagé les États-Unis durant ce siècle.

En attendant l'avion, dans l'aéroport de Fort-Lauderdale,

chacun racontait son expérience.

Alertés dimanche de l'obligation d'évacuer leurs chambres, certains ont fui vers le nord, jusqu'à Cap Canaveral même, d'autres préférant se diriger vers le centre de l'État, soit Orlando.

Suite A-2, Vacances...

Autres textes en page A-3

PRIX CHOC! LES VIGNOBLES d'EUROPE À VOTRE TABLE

Disponibles seulement dans votre magasin de la

Société des alcools du Québec

						
VILLA PARIZZI Valpolicella Vin Rouge D.O.C. 750 mL.	VILLA PARIZZI Soave Vin Blanc D.O.C. 750 mL.	TRE TORRI Vino da Tavola Vin Blanc Litre et 4L aussi disponible en Rouge	PICOT RAVEL Bordeaux Vin Blanc A.O.C. 750 mL. aussi disponible en Rouge.	PICOT RAVEL Cuvée Classique Vin Rouge Vin de Table 750 mL. et 4L. aussi disponible en Rouge	LE GAULTIER Côtes du Rhône Vin Rouge A.O.C. 750 mL. aussi disponible en Blanc	PICOT RAVEL Muscadet de Sevre et Maine Vin Blanc A.O.C. 750 mL.

Suites de la première page

Entente...

gue québécois, aujourd'hui, devant son parti, ont tenu à souligner les « gains » qu'il a réalisés en ne se présentant à la table qu'il y a trois semaines. « Je n'ai aucune raison de ne pas faire confiance à mes collègues car ils ont indiqué leur intention de faire entériner ce document qui accorde au Québec la quasi-totalité des revendications historiques du Québec, à partir de Maurice Duplessis en passant par Lesage, Johnson, Lévesque... »

Le texte de l'accord politique ne devait pas, une fois de plus, être rendu public immédiatement. Ironie du sort : les militants libéraux risquent de se contenter, ce matin, des explications verbales de leur chef et de son principal négociateur, Gil Rémillard, ou du résumé de la semaine dernière, en style télégraphique, rendu public par nul autre que Jean Allaire lui-même.

Il semble, sous toute réserve que ce soit confirmé par la version officielle, que le Québec a obtenu gain de cause sur la question des lois aborigènes : elles seront explicitement soumises aux lois provinciales nécessaires au maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Cette seule question, objet de la résistance des chefs Mohawks du Québec, a paralysé la conférence de Charlottetown jusqu'à 4 h 20, hier matin. Quant à la disposition sur la dualité linguistique, elle confirmera « l'attachement » du gouvernement du Québec à l'épanouissement et au développement de sa minorité anglaise. Mais les dispositions sur l'immigration et la Cour suprême, n'offrent plus des garanties tout à fait étanches comme dans les accords du lac Meech. Et après avoir renoncé à exiger le rapatriement des pouvoirs sur le mariage et le divorce, le gouvernement Bourassa a laissé tomber sa demande de dernière minute sur la nomination des membres des tribunaux de la famille.

On a d'ailleurs une fausse unanimité puisque Clyde Wells, de Terre-Neuve, n'a pas voulu donner son consentement à ces clauses sur l'immigration et la Cour suprême. C'est dire que le référendum comportera au moins deux volets : l'un sur les dispositions qui requièrent l'approbation de sept provinces représentant 50 % de la population, et l'autre sur les dispositions qui exigent l'unanimité.

Choix...

positionne son parti en disant : c'est oui ou c'est la mort ! »

Selon lui, en somme, le PLQ est en train de se péquistiser. « Quand je vois l'attitude qui est prise par le gouvernement à la veille d'un congrès de parti, je me sens un peu au Parti québécois, dans le sens où les congrès du PQ ont toujours été dictés par l'aile parlementaire. »

Sur le fond, Michel Bissonnette considère que l'entente approuvée par M. Bourassa n'est pas acceptable. « Je trouve qu'il y a beaucoup de courage dans la démarche que Jean (Allaire) et Mario (Dumont) ont fait cette semaine, et beaucoup d'intégrité par rapport à leurs convictions personnelles. »

Il se souvient de ce qu'il a lui-même vécu, au moment de mettre la dernière main au rapport Allaire et aussi à l'approche du congrès de mars 1991, où les militants libéraux ont massivement adopté ce rapport et en ont fait leur politique constitutionnelle.

Prédécesseur et toujours ami de Mario Dumont, l'actuel chef des jeunes libéraux, Michel Bissonnette explique que, dans les moments cruciaux, le président de la Commission jeunesse est invité par le chef « à discuter franchement, seul à seul, sous le sceau de la confidentialité. Et dans ces occasions-là, il remet toujours le débat dans une perspective beaucoup plus large de façon à t'amener à te poser d'autres questions. Et il réussit, fort habilement, faut-il le dire, à recamper les enjeux différemment. Et quand il sent qu'il est sur le point de te convaincre, il y a d'autres personnes qui viennent soutenir ses arguments. Il y a toute une stratégie derrière ça : ce sont les enjeux de la nation, tous les coups sont permis ! »

Ces interventions et le fait que, dans un congrès où se heurtent des points de vue différents, l'opposition se produit entre « des gens qui, ultimement, ont tous le goût du même parti », tout cela conduit à se sentir « les épaules bien pesantes ». Car, finalement, « tu es toujours divisé entre ce que tu penses profondément et ta volonté de conserver l'unité du parti. »

Selon Michel Bissonnette, dans le passé, les présidents des jeunes libéraux ont bien résisté à ces pressions parce qu'ils ont toujours voulu « s'assurer de représenter les jeunes. C'est ce qui fait que le président peut arriver et dire au chef : non, je regrette, je n'embarque pas. »

Évidemment, admet-il, c'est très valorisant « à 23 ou 24 ans, de parler au premier ministre du Québec quatre fois par jour, que l'ensemble des discussions que tu as dans une journée, c'est ce qu'il y a dans l'actualité et c'est ce qui devient projet de loi, et que tu peux influencer une décision du conseil des ministres ».

« Ultimement, la question que j'avais eu à me poser avec le rapport Allaire et c'est la question, j'imagine, que Mario s'est posé avec l'entente constitutionnelle, c'est : est-ce que je serais capable de monter sur une tribune et de défendre ça. »

Pour y répondre sans entrave, il ne faut pas être dépendant de la machine libérale car alors « tu n'a pas le choix de dire oui, même si ça ne fait pas ton affaire. » Cette situation, c'est un peu celle que vivent les députés au congrès d'aujourd'hui. « Ceux qui ne se seraient pas ralliés auraient été mis de côté. Il y a une liberté que tu peux avoir quand tu es militant dans un parti, que tu perds peut-être quand tu fais partie du caucus. Ça n'empêche pas que ces gens-là nous ont manifesté clairement leur appui même s'ils ne peuvent pas l'afficher officiellement. »

Ayant lui-même assisté à des réunions de militants dans les comités, Michel Bissonnette raconte aussi que, quand les libéraux « ont vu Bourassa accepter ce qu'il avait dit qu'il n'accepterait jamais sur le Sénat, accepter ce qu'il avait dit qu'il n'accepterait jamais sur les clauses autochtones, ils se sont dit : il doit y avoir un méchant paquet de pouvoirs qui s'en vient demain pour le Québec. En fin de compte, ce qu'on a réalisé, c'est qu'on a peut-être une nouvelle structure politique où on a 25 % garanti aux Communes, mais où les pouvoirs québécois seraient à Ottawa plutôt qu'au Québec. »

Dans ces réunions, ce qu'on entendait, dit-il, « c'est : on n'a pas le choix de l'adopter en fin de semaine, mais je n'ai pas hâte d'être sur le terrain en train de vendre ça parce que je pense que je ne serai pas capable de le vendre. »

Que feront les nationalistes libéraux, après le congrès d'aujourd'hui ? « On va attendre de voir. Tout ceux qui ont parlé et qui vont se positionner contre l'entente font déjà le choix de risquer d'avoir à quitter le parti. »

Mais, dit-il tant que « l'aile nationaliste va sentir qu'elle peut influencer le débat, elle va être présente ». Et il ajoute qu'à « la veille d'un débat comme ça, je n'ai pas le goût de faire du militantisme par menace de démission. Je pense que ce n'est pas sain. J'ai toujours fait du militantisme pour défendre des idées. C'est ce que je vais faire en fin de semaine. Après, on fera nos choix personnels. On évaluera la marge de manoeuvre qui peut rester dans le parti. »

Mais le passage au Parti québécois ne semble pas du tout probable. « Quand tu es dans le Parti libéral du Québec, il y a une chose claire, c'est que tu ne partages pas cette façon de faire de la politique que les gens du Parti québécois ont. Mais ce n'est pas une fin en soi de militer en politique. Ce n'est pas parce que tu ne veux pas aller au PQ que tu es obligé de rester au PLQ, tu peux rester chez-vous. Je ne sens pas qu'il va y avoir un mouvement massif des membres du Parti libéral du Québec pour aller travailler avec Jacques Parizeau. »

Vacances...

« Moi, précise Sylvie Drouin, une montréalaise qui logeait au Blue Seas, avenue Collins, je suis allée loger chez une dame dans un condo à Hollywood. Elle avait invité plusieurs personnes. Nous étions nombreux. Durant la nuit de dimanche à lundi, nous avons fait tout un

party, mais quand l'ouragan a frappé, à 5 heures du matin, nous avons eu très peur. »

Les derniers vacanciers qui avaient gagné Fort Lauderdale, dimanche midi, ont été, eux, directement dirigés dans des abris, la plupart du temps dans des écoles.

Le lendemain

Une fois l'ouragan passé, beaucoup sont revenus sur les lieux pour constater l'ampleur des dégâts. C'est là qu'ils ont réalisé la force du vent.

Dans Collins Avenue, le repère des Québécois en vacances à North Miami Beach, l'eau envahissait la rue. Partout des fils électriques cassés, des arbres déracinés, des vitrines fracassées, quelques toitures soulevées.

En regardant la télévision, le lundi après-midi, ils se sont rendu compte de la chance qu'ils avaient eue. À quelques kilomètres plus au sud, des parties entières de la ville de Miami avaient disparu.

La reconstruction

Sourire aux lèvres malgré tout, Ben Choules, le directeur du Golden Nugget, m'accueillait jeudi matin alors que les rues étaient finalement dégagées dans le « Petit Québec » et que l'électricité était rétablie.

Le restaurant qui fait office de cabaret, le soir, devra être refait complètement. Dans le hall, des employés terminent d'éponger l'eau qui avait envahi l'immeuble. « On a eu des dommages à la toiture, mais on va réparer cela. La semaine prochaine, cela devrait commencer à ne plus paraître. Fait assuré, quand les Québécois viendront l'hiver prochain ils ne trouveront aucune trace du passage d'Andrew. »

Suzanne Galarneau, la propriétaire du restaurant-bar du Surf Vista, un endroit bien fréquenté des Québécois, en était à son premier ouragan.

« Je préfère de beaucoup une grosse tempête de neige », lance-t-elle au beau milieu de l'opération nettoyage. « Je ne veux plus jamais revivre ça. »

La nuit de l'ouragan, elle s'est réfugiée avec une copine, Ginette Doré, à une cinquantaine de milles de North Miami Beach. « En plein coeur de l'ouragan, les murs tremblaient. » Et quand la télévision leur a montré l'étendue des dommages, ce fut la consternation.

« On a été chanceuses, merci mon Dieu », rajoute Mme Doré, une Québécoise qui travaille comme agent d'immeubles en Floride depuis 17 ans. « Ne me parlez pas d'immobilier par les temps qui courent. Avec ce qui vient de se passer, les données sont complètement faussées. »

Pour les deux dames, ce qu'elles viennent de vivre ressemble à un

cauchemar. Fort heureusement, concluent-elles, la population a été prévenue. Lorsqu'il s'agit d'un tremblement de terre, on ne peut pas l'avertir. Le nombre de morts est alors considérable.

Séisme...

En outre, selon les premières lectures faites par le père Paul-Émile Tremblay sur le sismographe du collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal, l'épicentre du phénomène aurait été localisé à environ 5 km à l'est de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent. M. Henri s'est fait rassurant en disant que ce léger séisme n'était pas précurseur d'une secousse plus violente.

De son côté, le géophysicien Maurice Seguin, du département de géologie de l'université Laval, qui a procédé à une lecture du sismographe sur le campus de Sainte-Foy, a noté une secousse de 4,4 sur l'échelle de Richter et son épicentre a été noté à moins de 50 km de l'appareil d'enregistrement, le long de la vallée du Saint-Laurent. Mais comme le signalait Mme Marianne Kugler, directrice de l'information à l'université Laval, « la localisation et la profondeur exactes du mouvement pourront être déterminées dans les prochains jours après des analyses plus détaillées de différents points d'observation ». Il semble que plus les appareils sont situés près de l'épicentre, plus les lectures sont difficiles.

Un autre tremblement de terre, d'une magnitude de 3,5, aurait été enregistré, jeudi, dans la région de Rimouski.

Mise au point

Le 20 août 1992, LE SOLEIL rapportait que M. Roger O. Picard, un des candidats élus du Parti Huron-Wendat, avait été mis en arrestation et détenu pour avoir commis un délit de fuite après avoir heurté un véhicule en état d'ébriété et qu'il devait comparaître le lundi 24 août 1992. LE SOLEIL tient à préciser que, jusqu'à ce jour, aucune accusation n'a été portée contre M. Picard et qu'il n'a pas comparu en relation avec les actes ci-haut relatés. Dans une mise en demeure transmise par son procureur, M. Picard affirme n'avoir jamais été arrêté, ni détenu, affirmant également ne jamais avoir commis de délit de fuite, ni conduit avec des facultés affaiblies. M. Picard, par son procureur, a toutefois admis avoir frappé un véhicule stationné et sans occupant, dans la nuit du 15 août 1992. Il en aurait avisé les services policiers à son arrivée à son domicile.

Robe-pull et collant

exclusif! *tricot chandail* pour robe-pull sur fin tricot opaque pour collant, c'est *la silhouette-clé* à new york, paris, milan! marine, vert irlandais, rouge, olive, fuchsia. l'ensemble 135.00, robes contemporaine®.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Les résultats des loteries en page E-5

LA TROIS

LE SOLEIL

En route vers le Fastnet

QUÉBEC — Après avoir contourné des icebergs impressionnants pendant toute la nuit, les trois multicoques du peloton de tête se sont engagés, à mi-course hier, sur une véritable autoroute qui les conduira directement au rocher du Fastnet, dernière étape avant de bifurquer sur Saint-Malo.

par GUY DUBÉ

LE SOLEIL

En 24 heures, le trimaran *Primagaz* (Laurent Bourgnon) a parcouru 477 milles nautiques (878 kilomètres), pour une moyenne de 19,8 noeuds (36,5 km/h). Il a ainsi frôlé le record de 518 milles en 24 heures, établi par le Canadien Mike Birch dans la transat de 1984.

Le peloton avait franchi, hier, un peu plus de la moitié du parcours de 5300 kilomètres qui sépare Québec de Saint-Malo. Il ne leur restait qu'environ 2500 km à parcourir, hier midi, avant d'atteindre Saint-Malo. Si le vent se maintient, le vainqueur devrait arriver mardi.

Bourgnon, toujours en tête du peloton, est ravi de son équipage. « Le vent a forcé et il faut être très vigilant, car les étraves ont tendance à s'enfoncer. Heureusement, j'ai une confiance absolue dans l'équipage, nous avons tous la même façon de naviguer. Chacun apporte une note particulière. » Quant à Bruno Peyron, il se sent à l'aise à bord du *Primagaz*. « Par rapport à mon vieux catamaran, *Primagaz* se conduit comme une mobylette. Il est plus léger, tout devient facile, y compris les manoeuvres. Les 20-23 noeuds sont atteints remarquablement vite. »

À peine 20 milles derrière, *Fujicolor* était celui qui avançait le plus rapidement, hier midi. Parlant de son équipier Jimmy Pahun, le skipper Loïck Peyron raconte ainsi son passage à travers les icebergs : « Jimmy a vu son premier iceberg. Cela l'a tellement impressionné qu'il en est encore tout secoué. Il fait dire qu'il était très gros et beaucoup plus au sud que prévu à cause du courant. » Faisant allusion à Florence Arthaud (*Pierre 1er*), qui navigue très au nord, il poursuit : « Quant à moi, je ne vais pas trop au nord, car j'aime les routes courtes. Pour une fois que nous disposons d'une belle autoroute vers le Fastnet, autant en profiter. »

Le *Pierre 1er* naviguait hier dans des creux de trois mètres, poussé par des vents de 30 noeuds (55 km/h). Le navigateur à bord, Gabriel Guilly, explique ainsi son option nord : « Nous avions prévu de perdre du temps sur les autres, car en montant nous allongeons un peu notre route. Tout cela se jugera lors du passage du Fastnet », répond-il à ceux qui critiquent son option.

Le *Haute-Normandie*, skipé par Paul Vatine, a repris la quatrième position que lui avait momentanément ravie Mike Birch, la veille. L'équipage a repéré sur le radar, pendant la nuit, deux énormes icebergs dans un brouillard épais. Personne n'a pu dormir à bord.

Quant à Mike Birch, la mer creuse ne favorise guère son *Bagages Superior*, un frêle trimaran d'à peine 40 pieds. Le seul équipier à bord, Gerry Roufs, a expliqué par télex les blessures subies la veille. « Problèmes de pilote, aérogénérateur out, Mike s'est coupé la main dessus, mais a priori ce n'est pas grave. Avons réparé le gennaker (voile) et je me suis poinçonné un doigt sur une aiguille. Les conditions sont difficiles pour un petit canot, très peu de sommeil pour les deux. »

Finalement, le catamaran québécois *Cépal*, barré par le Chicoutimien Marc Perron, a été contraint de s'arrêter à Saint-Pierre, hier matin, pour réparer le coulisseau servant à hisser la grand-voile. Après cinq jours de course, hier, le *Cépal* était à 791 milles nautiques (1455 km) du leader *Primagaz*.

Dans la catégorie des monocoques, *Merit* a fait progresser son avance à 70 milles (contre 41 la veille) sur *La Poste*. Ce dernier a lui aussi creusé l'écart avec le croate *ACY Grassetto*, le faisant passer de 20 à 55 milles.



Andrew laisse derrière lui un bilan tragique

MIAMI — Soixante-trois mille maisons détruites, un résident sur 12 du grand Miami n'a plus d'endroit où demeurer, le bilan est tragique.

par CLAUDE VAILLANCOURT

LE SOLEIL

C'est dans le secteur sud qu'Andrew a frappé le plus dur. En quittant les Bahamas, il a légèrement bifurqué vers l'ouest, épargnant ainsi une bonne partie de la zone dite touristique.

Pour mieux visualiser la situation, examinez la carte ci-contre, les principaux dégâts étant dans les dernières zones.

Secteur 1

● Seville Place

Les services d'inspection soutenaient que les résidences entre la 82e Avenue NW et la 191e Lane ne résisteraient pas à un ouragan. Mais elles ont tenu le coup, s'en tirant avec de légers dommages.

Secteur 2

● Miami Beach

La majorité des dégâts sont externes. Des arbres arrachés, des fils électriques rompus, des vitres cassées et du sable dans les halls d'hôtels. On a enlevé le sable qui recouvrait Ocean Drive et la plupart des édifices ont recouvert l'électricité. L'opération nettoyage a commencé.

● Key Biscayne

L'accès à de nombreuses propriétés, jeudi, était encore impossible en raison d'inondations et d'arbres cassés dans le secteur de Sonesta Beach Resort surtout. Les hôtels Sonesta, Sheraton Royal Biscayne et Silver Sands ont été fortement endommagés, en particulier le Sheraton. On s'attend à ce que le parc du Cape Florida State Recreation Area soit fermé pour six mois. L'île ne sera pas accessible avant lundi.

● Virginia Key

Cinq otaries frappées par la foudre sont mortes au Miami Seaquarium, de même que quelques requins après l'arrêt de la circulation de l'eau dans leurs bassins. L'établissement est toujours fermé.

● Stiltsville

La moitié des résidences ont été détruites et ne pourront être reconstruites maintenant que cette région fait partie du Biscayne National Park.

Secteur 3

● Grove

La plupart des arbres le long de l'autoroute qui conduit à Coconut Grove sont maintenant dénudés et la Garde nationale bloque encore l'accès au centre du village. On s'attend à ce que le DuPont Plaza Hotel, fortement inondé, puisse ouvrir ses portes en fin de semaine. L'électricité est rétablie progressivement.

● Dinner Key

Des centaines de voiliers et de yachts ont été endommagés à la marina de Dinner Key et dans celle de Merrill Stevens. Certaines embarcations ont été retrouvées sur la plage et sur la route.

Secteur 4

● Coral Gables

Plusieurs maisons sont endommagées, aucun feu de circulation ne fonctionne, des arbres arrachés jonchent les routes, le Miracle Mart est quasi détruit. L'électricité a été rétablie pour les services d'urgence (police et pompier).

Secteur 5

● Université internationale de la Floride

Les pertes sont évaluées entre 7 millions \$ et 8 millions \$. Le toit de l'université est presque arraché, le conservatoire est détruit.

Secteur 6

● Kendall

Importants dommages aux maisons et aux appartements. L'aéroport de Kendall-Tamiami

reste fermé. Plusieurs églises ont subi des dommages importants. Des équipes vérifient les conduites de gaz et on rétablit progressivement l'électricité.

● Old Cutler

L'entrée au Fairchild Tropical Gardens est impossible, presque tous les arbres ayant été déracinés. Les dommages à la marina et au Matheson Hammond Park sont considérables. Le poste de police est détruit. Il faudra des mois pour nettoyer le tout. Seuls les propriétaires d'embarcations peuvent se rendre sur les lieux pour vérifier l'ampleur des dégâts. Il n'y a évidemment plus d'électricité.

Secteur 7

● Perrine

Presque chaque maison a été endommagée : toits soulevés, vitres cassées, portes arrachées. Chaque commerce a subi des dégâts. Des magasins comme les Publix de South Dixie et de Colonial Drive sont détruits. Les services sont interrompus.

● West Perrine

Presque chaque maison du secteur a perdu son toit. Les résidents tentent de boucher les trous avec tout ce qui leur tombe sous la main, même des sacs à poubelle. Le nettoyage est en cours et sera long.

Secteur 8

● Cutler Ridge

Encore là, les dommages

sont considérables et les gens se regroupent pour résider dans les endroits où c'est possible. A Cutler Gardens par exemple, chaque condo est sans balcon, fenêtre ou porte coulissante.

● Bel Air

Presque toutes les maisons sont détruites. Les gens fouillent dans les débris.

● Princeton

Environ 200 maisons sont une perte totale. Des autos, des autobus, des bateaux ont été renversés. Toutes les maisons

mobiles du parc Princeton ont été soufflées par le vent. La Garde nationale informe les résidents des endroits où ils peuvent se procurer gratuitement de l'eau et de la nourriture.

● Goulds

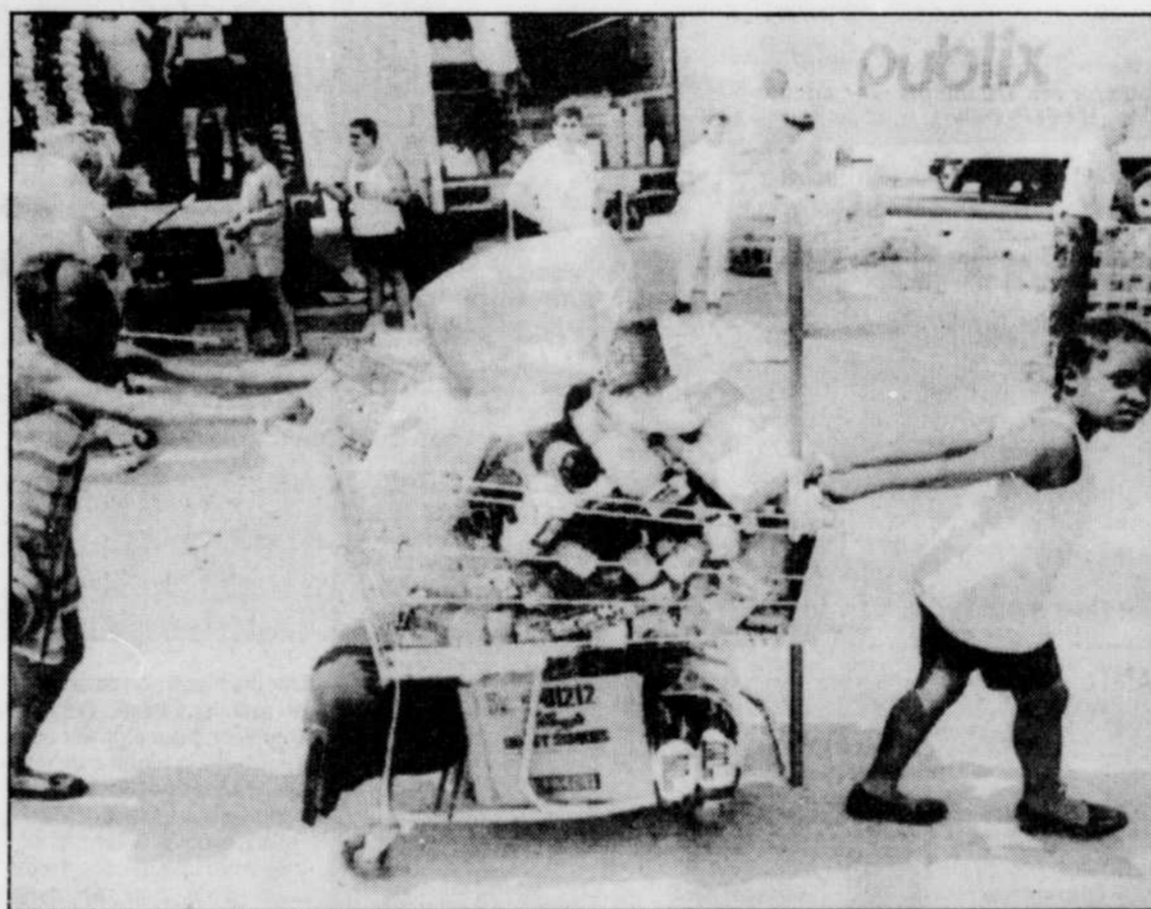
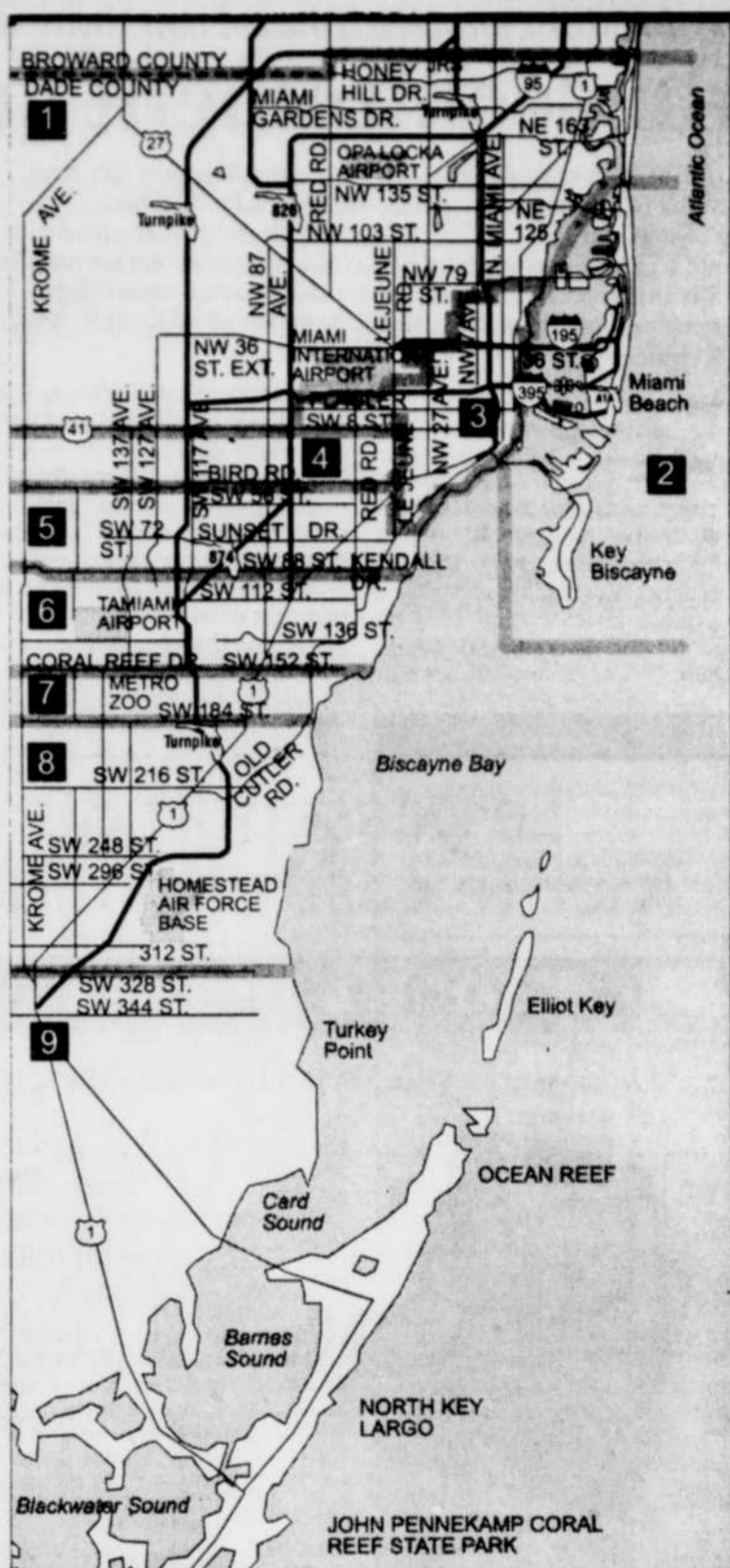
Monkey Jungle, la principale attraction du coin, n'est plus. Les 2000 arbres qu'on y trouvait ont été arrachés. La restauration pourrait prendre deux ans. Partout ailleurs, les maisons ont subi des dommages considérables. On ignore quand l'électricité pourra être rétablie.

● Homestead

Quatre-vingt-dix pour cent de la ville est détruite dont la base aérienne de l'armée. Aucune résidence n'a été épargnée. Les corps policiers veillent pour éviter le pillage. On ne s'attend pas à ce que l'électricité puisse être rétablie avant des mois.

● Florida City

Des centaines de maisons mobiles appartenant à des travailleurs immigrants sont disparues. Tout n'est que débris.



À Miami, un supermarché «à ciel ouvert» distribue sa marchandise non périssable aux victimes de l'ouragan.



Animal ? Minéral ? Végétal ? Qui sait ?

«Corvée» nationale en Floride

MIAMI (AP) — Sept mille soldats de l'armée fédérale ont été envoyés hier en Floride pour participer aux opérations de secours aux habitants sinistrés par le cyclone Andrew. Le président Bush a par ailleurs annoncé que 1000 Marines sont prêts à partir si nécessaire.

Le gouvernement, a-t-il souligné, a réagi de façon rapide et appropriée à la catastrophe. Plusieurs responsables des opérations de secours ont reproché à l'administration sa lenteur à réagir, notant que l'aide aux po-

pulations s'est organisée avec difficulté. Le Pentagone a envoyé sur place 400 000 rations, provenant du surplus de la guerre du Golfe, ainsi que 20 cuisines mobiles permettant de préparer 72 000 repas par jour.

Aide privée

Les grandes entreprises américaines se sont elles aussi portées au secours des populations sinistrées.

Anheuser-Busch (bière), Chevron (pétrole), les grands magasins JC Penney figurent parmi les quelque 24 entreprises qui avaient versé, hier, plus de la moitié des 12,6 millions \$ de dons recueillis par la Croix-Rouge américaine.

L'association des camion-

neurs a offert plusieurs centaines de camions pour transporter l'aide matérielle, Ford a donné 50 téléphones cellulaires à la Croix-Rouge de Louisiane et une aide globale d'environ 1,3 million \$ en nature et en espèces. Ralston Purina (aliments pour animaux) a affrété deux camions d'aliments pour chiens et chats à destination d'Homestead, la ville la plus touchée et Miami.

Le fisc américain a interrompu pour 30 jours la collecte des impôts dans les régions touchées et a accordé aux contribuables un délai supplémentaire jusqu'en décembre prochain pour régler leurs impôts.

Étrange créature

INDEPENDANCE, Louisiane (d'après AP) — Les «bibittes» non identifiées qu'Elwood Guillot a découvert au bord de son étang pourraient avoir été amenées sur terre en provenance d'univers extraterrestres par l'ouragan Andrew. Nul ne sait de quoi il s'agit. La «bibitte» se présente sous l'apparence d'une masse plus ou moins gluante, mesurant quelque 30 cm. Personne ne peut dire s'il s'agit d'un animal, d'un minéral ou d'un végétal. «Je n'ai jamais rien vu de tel, et j'ai pourtant 70 ans», affirme Elwood Guillot, en racontant comment son petit fils Granson a fait l'étrange découverte, mercredi, en inspectant les dégâts faits à la ferme de son grand-père par l'inoubliable ouragan. Les Guillot vivent à 80 kilomètres au nord de La Nouvelle-Orléans. Il n'y avait d'abord qu'une seule «bibitte». Mais le jeune Guillot a eu l'idée de fouiller l'étang avec un filet et il a ainsi pu en ramener plusieurs autres à la surface.

SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS
3 portes 1992
Transmission manuelle,
5 vitesses
5 995\$*
GEO METRO

PAYEZ
Moins...
UN POINT, C'EST TOUT!
FOURNIER
Autoroute de la Capitale et
boulevard Pierre-Beaudry
687-5170

SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS
Boîte manuelle 5 vitesses,
moteur 1,6 litre à 12
soupapes, ballon gonflable
9 995\$*
GEO STORM 1992
*Tous les rabais GM inclus (si admissibles), transport et taxes en sus

LA POLITIQUE

Le dossier constitutionnel continue de secouer les libéraux québécois

Un déchirement qui rappelle le « combat de coqs » de 1967

QUÉBEC — Vingt-cinq ans plus tard, le dossier constitutionnel continue de secouer les colonnes du temple des libéraux québécois. En 1967, la Fédération libérale du Québec optait pour la conquête d'un statut particulier et de pouvoirs accrus pour le Québec, rejetait d'un seul bloc « le séparatisme sous toutes ses formes » et poussait vers la sortie le député de Laurier, René Lévesque.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

À l'époque, huit militants de haut rang et une poignée de fidèles quittèrent avec fracas le Château Frontenac aux côtés du père de la souveraineté-association et « enfant terrible » de la famille libérale.

Si le rendez-vous de 1967, qui survenait quelques mois à peine

après l'inoubliable « Vive le Québec libre » du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, visait à remodeler la plate-forme constitutionnelle d'un parti précipité dans l'opposition un an plus tôt par l'Union nationale de Daniel Johnson, celui de demain est déterminant. Le Parti libéral du Québec doit en effet évaluer si l'entente intervenue le 22 août entre les onze premiers ministres du Canada et les repré-

sentants des territoires et communautés autochtones, constitue le remède au mal constitutionnel canadien et la réponse aux aspirations historiques du Québec.

L'enjeu de l'assemblée générale spéciale d'aujourd'hui apparaît à première vue plus décisif pour l'avenir du Québec, mais il n'en demeure pas moins que le 13e congrès de la Fédération libérale du Québec demeurera marqué à jamais dans la petite histoire politique québécoise.

Rôle de Bourassa

Si l'on soupèse aujourd'hui les possibilités de démission de quelques ténors du parti, les Jean Al-

laire et Mario Dumont par exemple, à l'époque c'était la tête des « monstres » de la fédération qui était sur le billot. René Lévesque estimait qu'il n'aurait pas d'autre choix que de tirer sa révérence si le parti refusait d'aborder, démocratiquement, son option d'un Québec indépendant associé économiquement avec le Canada.

De l'autre côté, le chef du parti, M. Jean Lesage, et le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, menaçaient de plier bagage si la thèse de René Lévesque était retenue par les 2000 délégués. À l'ouverture du congrès, les deux hommes réclamèrent ouvertement la tête de « l'enfant terrible ».

« Quelques minutes avant que Lévesque ne s'approchât de la scène, Bourassa l'avait arrêté et l'avait enjoint de songer à l'exemple d'Ancurin Bevan, qui était demeuré membre du Labour Party britannique, malgré son opposition inébranlable aux armes nucléaires. Lévesque avait seulement haussé les épaules, en marmonnant qu'il était trop tard ».

Comme en font foi les journaux de l'époque, Robert Bourassa fut ébranlé par le départ de René Lévesque. « C'est une grande perte pour le Parti libéral. M. Lévesque jouait un rôle particulier au sein du parti. C'était une police d'assurance contre l'embourgeoisement du parti. Je préfère m'abstenir de commenter le congrès », déclarait-il au SOLEIL au lendemain de l'assemblée historique.

C'est bien connu, Robert Bourassa fit partie du cercle restreint de libéraux qui ont collaboré avec René Lévesque à l'ébauche de son manifeste souverainiste. Dans ce petit groupe, on retrouvait, entre autres, François Aquin, Marc Brière et Yves Michaud. La petite histoire raconte que le domicile de M. Bourassa à Montréal fut le lieu de nombreuses rencontres de ceux que l'on identifiait à l'aile réformiste des libéraux québécois.

Quelques jours avant la tenue

du congrès et à l'instar de plusieurs alliés de René Lévesque, Robert Bourassa se dissocia totalement de la proposition qu'allait présenter son bon ami au congrès. Comme la majorité des délégués, il se rangea du côté de la résolution en neuf points tirée du rapport du Comité des affaires constitutionnelles du parti, présidé par le député de Vaudreuil-Soulanges, Paul Gérin-Lajoie.

Alors journaliste à La Presse, Claude Beauchamp, aujourd'hui président du Regroupement économique et constitutionnel, « couvrait » le congrès libéral en 1967. « Bourassa était convaincu qu'on ne pouvait avoir une union économique et monétaire stable sans une union politique stable au Canada. Une conviction profonde qui a marqué tout le reste de sa carrière politique », racontait cette semaine au SOLEIL, M. Beauchamp.

Si aujourd'hui la Commission jeunesse du Parti libéral fait des pieds et des mains pour forcer le gouvernement à respecter la position définie dans le rapport Alaire, les jeunes libéraux de 1967 se tenaient bien tranquilles dans la ligne tracée par l'establishment libéral. D'ailleurs, au cours de ce congrès, l'aile jeunesse du parti, présidée par Guy Morin, décidait de se saborder et de se fondre au parti.

Au milieu de ce combat de coqs, qui prit rapidement l'allure d'une chasse à l'homme en règle contre celui qui allait fonder le Parti québécois, un jeune économiste du nom de Robert Bourassa, député de Mercier et président de la commission politique de la fédération, jouait au réconciliateur.

Dans son ouvrage *René Lévesque ou le projet inachevé*, Peter Desbarats relate que Robert Bourassa a tenté jusqu'à la dernière minute d'empêcher M. Lévesque de mettre à exécution sa décision de lever le camp.



Depuis mardi, le Rassemblement des jeunes souverainistes du Québec (RJSQ) surveille, jour et nuit, les agissements du premier ministre Robert Bourassa. Une vingtaine de tentes ont été installées en face du Parlement, avec vue sur le « bunker », pour signifier au gouvernement du Québec que les jeunes souverainistes tiennent au respect intégral de la loi 150 et à la tenue d'un référendum sur la souveraineté. Jeudi, le RJSQ a obtenu l'appui de gars et de filles de diverses allégeances politiques. La Commission jeunesse du Bloc Québécois et le Comité national des jeunes du Parti québécois camperont dorénavant avec les jeunes souverainistes. Selon le porte-parole du RJSQ, Nicolas Girard, la vigile se poursuivra jusqu'au 9 septembre, date ultime pour le gouvernement Bourassa pour présenter une question référendaire. Par ailleurs, les jeunes souverainistes se tiendront aux portes du congrès libéral, aujourd'hui, pour appuyer moralement la Commission jeunesse du Parti libéral qui vient de rejeter l'entente constitutionnelle du 22 août.

Le passeport du Mérite gastronomique

ÉDITION 1992-93

"Un passeport qui vous ouvre bien des portes"



Toujours **TROIS VISITES** dans chacun des établissements participants.

Plus de **100 ÉTABLISSEMENTS** dont 40 restaurants de la région de Québec.

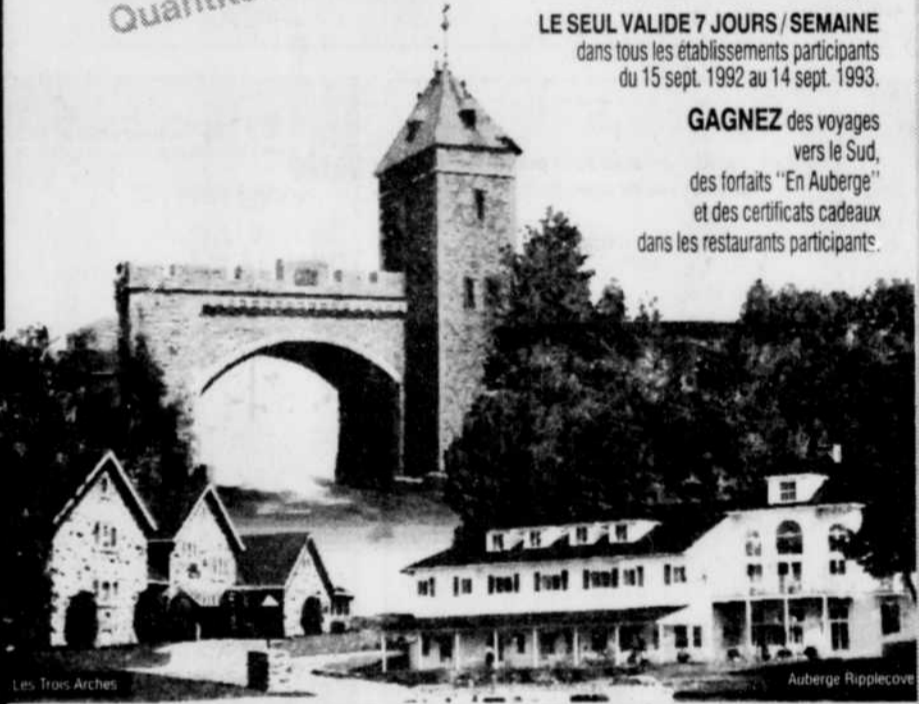
Fini les coupons détachables! Utilisez la **CARTE MÉRITAS**, symbole de prestige.

TOUJOURS LA MEILLEURE FORMULE

Rabais de 50% pour deux personnes; 33 1/3% pour trois; 25% pour quatre. Rabais de 20% sur forfaits "En Auberge".

LE SEUL VALIDE 7 JOURS/SEMAINE dans tous les établissements participants du 15 sept. 1992 au 14 sept. 1993.

GAGNEZ des voyages vers le Sud, des forfaits "En Auberge" et des certificats cadeaux dans les restaurants participants.



COMMANDEZ-LE MAINTENANT:

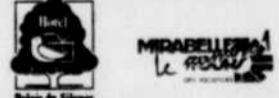
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code Postal: _____
Tel: _____ Nbre de passeport(s): _____

Veuillez faire parvenir votre chèque (avec le formulaire de renouvellement et d'appréciation pour les détenteurs actuels) au montant de 40,50\$ (toutes taxes incluses) à l'ordre de: Les Éditions du Mérite gastronomique inc., à l'adresse suivante:
Les Éditions du Mérite gastronomique inc.
C.P. 488, succursale Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4R8

* Votre passeport vous sera expédié par la poste



DISTRIBUÉ PAR LES CAFÉ ROUSSEAU
TEL.: 653-7162 OU 682-0317



LA MEILLEURE SÉLECTION D'ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

QUÉBEC

Le Bonaparte
Le Rivoli
Le Beauport
Le Moss
Le Bel Mondo
La Piazzetta
Les Restaurants B&M (4)
Le Berthelot
Le Charles Baillarge
La Maison Rommaine
Le Carthage
L'Azalée

À la Table de Marlene Nourcy

Le Bonaparte
L'Excellence
La Nouvelle Réserve
Le Raffinié
Le Louis-Hébert
La Truffière
La Flambee
L'Auberge Du Trésor
Le Jardin de Chine
Le Primavera
Le Restaurant Privileges (Hôtel Victoria)
Le Da Lino
La Bretonne
La Garnelle
Le Mykonos
Le Portugais
Le Taj Mahal
La Junction Sillery
Le Rabelais
Chez Gréco
Le Pub Saint-Denis
La Maison Rousseau
Le Rameau d'Olivier
Le Maizerets
Le Saint-Stanislas
Le Saint-Tropez
Restaurant Pub Edward
L'Auberge Sur la Côte

MONTREAL

La Medina
Bavou Brassi
Le Soubise
L'Armoricain
Adesso
Fiesta Topas
Le Pierat
La Mer
Le Trianon
Aux Uzi
Shezan
L'Exotic
La Béguin
Les Serres du Vieux Montreal
Le Planica
L'Auvergnat
Manouchka
Le Surcouf
Les Fous de Bossan
Chez Gueux
Toulouse
Chez Noeser
Tung Ah
La Robastillero
Le Prieure
Le Folichon
Guy et Dodo
Le Royer
Osteria
Savini
Sushimaki
À la table de Marlene Nourcy
La Menara
Le Grill
Le Parchemin
Chez Chine
Café Jardin

AUBERGES DU QUÉBEC

Auberge du Roy
Auberge Godeffroy
Le Manoir Charlevoix
L'Auberge Far Hills
L'Auberge La Roche Rousseau
L'Auberge Bénédicte Arnold
L'Auberge de la Fontaine
L'Auberge Douceurs Belges
Château Lac-Béguin
Hôtel Val des Neiges
Auberge La Pignaronde
Hôtel Cap-aux-Pierres
Holiday Inn Montreal Centre-Ville

RELAIS DU SILENCE

Auberge des Sablons
Carter House Inn
Auberge du Jardin
Auberge des Gallants
Auberge sur la Falaise
Auberge La Gourmandière
Domaine Louan
Auberge Tourelle
Auberge Ripple Cove

AUTOMNE 92

COURS DU SOIR

INTRODUCTION AU MICRO-ORDINATEUR *	100\$
INTRODUCTION À WINDOWS *	200\$
WORDPERFECT DE BASE, VERSION 5.1 (412-201-87)	140\$
WORDPERFECT AVANCÉ, VERSION 5.1 (412-301-87)	140\$
DOS 5.0 ET DISQUE RIGIDE (420-730-83)	140\$
LOTUS 123, version 3.1 (412-525-89)	140\$
DBASE IV (412-615-89)	140\$
FORTUNE 1000 (420-904-85)	140\$
Français écrit (601-911-76)	140\$
COMPTABILITÉ (410-708-83)	140\$
DACTYLOGRAPHIE I (412-916-77)	140\$
DACTYLOGRAPHIE II (412-101-87)	140\$
TERMINOLOGIE JURIDIQUE I (310-333-81)	140\$
TERMINOLOGIE JURIDIQUE II (310-433-81)	140\$



* Enseignement de culture personnelle

Début des cours

8 septembre

Inscription

Dès maintenant

Allez droit au but, renseignez-vous.

522-3906

B
COLLÈGE
BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

Soutien au chef et appui à l'entente déchirent les libéraux

La décision de la direction du PLQ de maintenir un lien étroit entre l'appui ou le rejet de l'entente constitutionnelle et la confiance à leur chef Robert Bourassa déchirait hier les libéraux à la veille du congrès spécial qui s'ouvre ce matin.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« Il est assez difficile de séparer (la question) en deux. Voyez-vous un journal demain qui publierait que M. Bourassa reçoit un appui massif des membres du Parti libéral; mais ils rejettent sa recommandation d'accepter la proposition. C'est difficile de complètement séparer les deux sujets », tranchait hier soir le président du PLQ, Jean-Pierre Roy.

Même si la résolution du parti place ainsi les militants opposés à l'entente dans l'embarras, M. Roy les invite à « s'expliquer demain et à prendre leur décision quant au vote qu'ils auront à prendre ».

Une attitude que n'apprécie guère plusieurs militants identifiés à l'aile nationaliste du parti qui s'estiment ainsi baïllonnés. « Je ne suis pas persuadé que c'est

une façon d'améliorer la qualité des débats » sur le plancher du congrès, déplore le président de la Commission jeunesse, Mario Dumont.

Le vice-président du PLQ, Denis Therrien, « déplore » lui aussi qu'on ait établi un tel lien. « Cette situation élimine le débat de fond que les militants auraient dû et avaient le droit d'avoir ». Selon lui, « même Jean Allaire ne conteste pas du tout le leadership du chef ».

N'ayant pas de textes auxquels se référer pour juger de l'entente, les « gens ont tourné ça en appui au chef », constatait-il hier à sa sortie d'une réunion de l'exécutif du parti hier. M. Therrien ne désespérait pas hier soir de pouvoir en arriver à dissocier les deux choses sur le plancher du congrès.

Persuasion

À peine rentré de Charlotte-

town, le premier ministre Bourassa a multiplié les démarches pour « vendre » l'entente qu'il a négociée avec ses homologues provinciaux et fédéraux. Il était en fin d'après-midi à la réunion de près de deux heures de l'exécutif du parti dans un hôtel de Sainte-Foy.

Il a ensuite pris la direction du centre-ville pour rencontrer le caucus de son aile parlementaire réuni au château Frontenac à compter de 21 h.

Le congrès spécial ne s'ouvre pas moins dans un climat tendu et il était évident hier soir qu'on ne pourra éviter un affrontement entre les factions fédéraliste et nationaliste au sein du parti.

« On vit des moments très, très durs », soulignait le président des jeunes libéraux à son arrivée à l'exécutif du parti. « Vous savez comme moi qu'il y a toutes sortes de pressions qui sont faites de différentes sources dans le parti », précise Mario Dumont.

Les précisions et clarifications apportées, hier, à l'exécutif du parti par M. Bourassa, n'ont pas

entamé l'opposition de Mario Dumont.

« Pour que ma perception change, il faudrait que l'entente change », tranchait-il à sa sortie de la rencontre avec le chef du parti. La Commission jeunesse — qui se réunissait également hier soir — maintient son opposition à l'entente du 22 août « et ne la défendra pas dans un éventuel référendum », répétait hier soir M. Dumont.

Ce dernier refus de préciser ce qu'il entend faire si les militants décident d'appuyer l'entente. Comme Jean Allaire, Mario Dumont n'apprécie pas les efforts déployés par l'aile fédéraliste pour « remplir des autobus » de membres dévoués à leur cause. « Vous aurez vos caméras et si ça arrive vous pourrez le montrer à tout le monde », lance-t-il à l'intention des journalistes.

Jean Allaire, qui a indiqué son intention de combattre l'entente cette semaine, n'a pas été convaincu lui non plus par les précisions apportées par son chef à la rencontre de l'exécutif du parti.

Pour sa part, l'un des porte-parole de l'aile fédéraliste, William Cosgrove, se disait convaincu que le congrès appuiera l'entente du 22 août. Même optimisme du côté du président du parti, Jean-Pierre Roy.

Du côté des députés, on se faisait beaucoup plus discret. Seul le député de Nelligan, Russ Williams, a livré quelques commentaires à la presse à son arrivée au caucus auquel prenait part M. Bourassa en soirée. Prudent, il estime que le congrès se terminera « dans l'unité mais pas l'unanimité ».

En privé, certains députés identifiés à l'aile nationaliste ne cachent pas qu'ils sont déchirés devant l'entente du 22 août et craignent d'autant plus de ne pas pouvoir la vendre dans leur circonscription qu'ils ne pourront compter sur l'appui des jeunes.

Le cahier des résolutions rendu public hier soir par la permanence du parti confirme par ailleurs que le débat sur l'appui à l'entente du 22 août surviendra tôt en après-midi. La troisième proposition d'amendement à la résolution cadre de l'exécutif vise en effet à garantir que le congrès « appuie cette entente provisoire ». Un amendement qui reçoit déjà l'appui de 34 associations de comtés.

Quant à la résolution des jeunes libéraux, elle ne compte sur l'appui que de trois associations de comtés.

Minorités linguistiques

Bourassa a le dernier mot

CHARLOTTETOWN, I.-P.-É. — Le Québec a finalement eu le dernier mot dans la discussion sur la terminologie utilisée pour parler des minorités linguistiques du pays. Il obtient ainsi une forme d'asymétrie dans la définition de la clause Canada.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

En conférence de presse, le ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, a déclaré qu'une nouvelle discussion entre les premiers ministres avaient permis de dégager un consensus sur le mot « attachement » plutôt que « l'engagement » des Canadiens et des gouvernements à assurer la promotion et l'épanouissement de la langue des minorités.

« Je ne suis pas de l'Académie française mais le terme 'commitment' en anglais peut se traduire par engagement ou attachement. Du début, on avait généralement convenu que le mot 'attachement' est le terme qui doit être retenu », a souligné le ministre Clark.

Le Québec tête de Turc à Charlottetown

CHARLOTTETOWN, I.-P.-É. (PC) — N'en déplaise à son premier ministre, le Québec aura continué d'être la cible d'attaques et de charges des provinces anglophones durant les dernières heures des pourparlers constitutionnels qui ont encore une fois tourné au marathon de négociations, hier dans la capitale de l'Île-du-Prince-Édouard.

La critique peut paraître parfois subtile. Ainsi, Mme Rosemarie Kuptana, représentant l'Inuit Tapirisat, a ainsi dénoncé l'entêtement du Québec à vouloir trop encadrer le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale alors que c'est un secret de Polichinelle que d'autres provinces approuvent le gouvernement Bourassa.

Et même la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, M. Raymond Bisson, a ajouté sa voix au concert de critiques en soutenant que les premiers ministres du Canada anglais s'étaient laissés convaincre d'atténuer la clause Canada pour ne pas ajouter aux difficultés du premier ministre Bourassa.

La veille, le ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, avait malencontreusement mis à la gêne la délégation du Québec quand il a déclaré que plusieurs provinces s'objectaient à l'enchaînement dans la Constitution de l'entente sur l'immigration.

Finalement, Clyde Wells s'est objecté à ce que le Québec présente une liste pour combler les trois postes de juges à la Cour suprême, qu'on lui garantisse.

Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick, commençait à en avoir ras-le-bol de ces interminables courtes séances de négociations, qui n'en finissent plus. « En ce qui me concerne, c'est la dernière fois que je travaille à changer la Constitution », a-t-il dit hier matin en tentant d'expliquer comment les choses peuvent aller si rondement et prendre autant de temps...

À leur arrivée à la dernière journée de négociations, les premiers ministres ont plaidé l'ignorance des nuances linguistiques pour se réfugier derrière leur décision, qui a choqué les francophones hors Québec. Les deux premiers ministres « bilingues », des provinces anglophones, MM. Bob Rae (Ontario) et Frank McKenna (Nouveau-Brunswick) s'en sont remis aux experts.

« Je ne suis pas un linguiste. Est-ce que le mot français peut traduire le mot anglais? C'est difficile pour un politicien. C'est une question pour les experts, les linguistes », a déclaré M. McKenna, qui s'est bien défendu d'avoir abandonné les minorités de langue française. Sa province est la seule officiellement bilingue au pays. Les deux termes sont « équivalents », a-t-il soutenu.

« Je ne suis pas un expert en linguistique. On a fait des négociations en anglais. On est d'accord, comme gouvernement, de reconnaître les caractéristiques fondamentales du Canada », s'est contenté de répondre le premier ministre Rae.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
49699023
Sinon, composez sans frais le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

MARCO POLO ET WAIKIKI RESORTS À SUNNY ISLES
AU NORD DE MIAMI BEACH
N'ONT SUBI AUCUN DOMMAGE.
Occupation immédiate ou pour l'automne et l'hiver prochains.
1 800 327-6363

Andrew est passé à Sunny Isles, mais le SUEZ de MIAMI BEACH est toujours prêt à vous recevoir avec amitié, chaleur, sourire et encore plus accueillant que jamais.
Appelez sans frais.
1 800 327-5278

THUNDERBIRD CHATEAU RESORTS
Les établissements sont prêts à bien vous servir comme à l'habitude.
Notre plage est magnifique et notre hospitalité fantastique.
Pour réserver, téléphonez:
AU CHATEAU: **1 800 327-0691**
AU THUNDERBIRD: **1 800 327-2044**

Monaco
APRÈS LA PLUIE, ON RETROUVE LE BEAU TEMPS AU MONACO À SUNNY ISLES, AU NORD DE MIAMI BEACH.
Voyez votre agent de voyages ou composez sans frais le
1-800-227-9006

Clinique d'ophtalmologie Dr J.R. Clément m.d.
Verres de contact
PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

Centre d'aide à la communication L'accès à une communication enrichissante.
Jules Martel
Pédagogue - Praticien en PNL
PROGRAMMATION Automne 1992
CONFÉRENCE GRATUITE Qui est-ce que la Programmation neurolinguistique (PNL)?
1er sept., 19h-30
Clin d'oeil sur la PNL
5 sept.
Une relation pédagogique allégée 12-13 sept.
Animation et PNL (60 heures) les lundis soir du 14 sept. au 7 déc.
Relation aidante et PNL (45 heures) les 19-20 sept., 3-4 oct. et 17-18 oct.
La gestion de ses émotions 7-8 nov.
Mon objectif accroche-cœur 14-15 nov.
Recréation 20-23 nov.
Ces activités sont présentées au Collège Méric, Québec, par Jules Martel.
Information et inscription **683-1190**

UNE VRAIE AUBAINE
GEO METRO 4 PORTES 1992
• Transmission automatique
Un petit bijou à prix surprenant
Tel que unité **7 540\$ - 750\$ = 6 799\$***
RABAIS ÉTUDIANT SPECIAL
*Préparation et rabais GM inclus. Transport et taxes en sus.
Avant d'acheter... Comparez les prix MARLIN!
MARLIN Chevrolet Oldsmobile Inc.
Service de nuit jusqu'à 3h du matin du lundi au jeudi
c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec **688-1212**

Article publicitaire
LE COURS D'IMPÔT H & R BLOCK PEUT MENER À UN TRAVAIL DE JOUR
Des milliers de personnes se rendent chez H & R Block pour apprendre à préparer des déclarations de revenus et se font de l'argent par la suite en devenant conseillers fiscaux. H & R Block, la firme la plus importante au monde quant à la préparation de déclarations de revenus, offre un cours d'impôt, permis n° CP0072, qui commence le 16 septembre 1992. Des cours sont disponibles le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine.
Des instructeurs d'expérience enseignent les lois fiscales, la théorie et l'application. Les discussions et les travaux pratiques permettent aux étudiants d'assimiler graduellement la matière du cours et de maîtriser, au fur et à mesure, des situations fiscales de plus en plus complexes.
Le cours est à conseiller aux gens qui veulent parfaire leurs connaissances en matière d'impôt. D'autre part, ce cours apprend aux étudiants comment repérer les stratégies fiscales qui leur permettent de faire des économies, et les prépare pour une carrière profitable.
Le coût du cours est très raisonnable et comprend les livres et fournitures nécessaires. Les diplômés reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que certains d'entre eux soient invités à postuler un emploi chez H & R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter.
De plus amples informations au sujet du cours d'impôt peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de H & R Block au 1305, chemin Sainte-Foy ou en composant le 688-0398.

H & R BLOCK
688-0398

Très à la mode!
"BLOUSON" STYLE BASEBALL
SUPER PRIX 99⁹⁵
"Modèle" court à la taille, collet et poignet en tricot
"Tissu" 100% nylon délavé doublure intérieure 100% polyester
Grandeurs PMGT
G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**
• 4280, boul. Sainte-Anne Montmorency, près de la chute
• Galeries de la Capitale près de la Base, 2e étage
• Place Fleur de Lys près de Laura Secord
• Promenade Drummondville à l'entrée de Sorel
• Galeries de la Concessionnaire Québec
• Place Laurier Mail sud-ouest, 2e niveau près de la Base



Un technicien s'affaire aux derniers détails de la préparation du congrès.

Bourassa se serait servi du rapport Allaire comme « épouvantail à moineaux »

Une « certaine naïveté » au sein du Parti libéral du Québec

QUÉBEC — Il y a eu une « certaine naïveté » au cours des dernières années au sein du Parti libéral du Québec, particulièrement dans le camp de l'aile jeunesse, des nationalistes et même chez le président de la commission juridique du parti, M. Jean Allaire, de croire que le rapport Allaire était devenu la « bible » des libéraux québécois.

textes de GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Selon le professeur de sciences politiques de l'université Laval, M. Réjean Pelletier, le premier ministre Robert Bourassa s'est servi du rapport Allaire comme « épouvantail à moineaux » pour « faire peur » au Canada anglais et essayer d'en « gagner davantage

dans la négociation ». Pour M. Pelletier, « la Commission jeunesse du Parti libéral et Jean Allaire ont été victimes de la stratégie libérale et de celle du chef ».

Spécialiste des questions touchant le fédéralisme canadien, le politologue n'a jamais cru une seconde que le rapport Allaire, adopté après l'échec de Meech, constituait la plate-forme constitu-

tionnelle d'un parti d'allégeance fédéraliste. Il constate même que le programme actuel du PLQ va « aussi loin que celui du Parti québécois » en ce qui a trait aux revendications constitutionnelles. « Le Parti libéral n'est quand même pas un parti indépendantiste. Il est peut-être nationaliste, mais il est loin de l'indépendance ou d'une quelconque forme de souveraineté partagée ».

Parce que le « délégué libéral moyen » est avant tout un fédéraliste, Réjean Pelletier croit que les quelque 4000 participants qui envahiront le PEPS aujourd'hui vont « accepter assez largement » ce que Robert Bourassa leur mettra sous le nez. Il ne s'attend donc pas à ce que des hordes de militants quittent les rangs du parti. « Il pourrait y avoir quelques démissions, mais la majorité des membres du parti vont s'accommoder de la situation ». Il estime par ailleurs que la sortie publique de Jean Allaire, digne et franche, pourrait « ébranler un peu » les militants.

Il s'attend par ailleurs à la démission de Jean Allaire. Il n'ose pas s'aventurer sur l'avenir immédiat de leader de l'aile jeunesse du PLQ, Mario Dumont. Quant à une démobilisation générale des jeu-

nes libéraux, il n'y croit pas. Il prétend que si les jeunes peuvent débattre publiquement de leur résolution pendant le congrès, ils se rallieront ensuite, « en bons démocrates », à la majorité des militants. « Le parti va sans doute chercher à les accommoder un peu ».

Pour la professeure en droit constitutionnel de l'université Laval, Mme Nicole Duplé, les militants libéraux ne sont peut-être pas aussi fédéralistes que l'on se serait porté à le croire. « Le rapport Allaire a permis au Parti libéral de franchir un grand pas. Il y a eu une mutation des mentalités ».

À l'instar de son confrère des sciences politiques, Mme Duplé croit que le gouvernement s'est servi du rapport à des fins de négociation. C'est malheureux, ajoute-t-elle, « car les militants, peut-être naïvement, ont mis toute leur foi dans le document de Jean Allaire qui présentait une image d'un fédéralisme extrêmement décentralisé, incompatible avec le fédéralisme actuel ».

Mme Duplé est incapable de prédire le dénouement du congrès. « Une chose est toutefois évidente, beaucoup de libéraux sont très déçus par la tournure des événements ».

L'absence de textes

Par ailleurs, les experts consultés par LE SOLEIL trouvent invraisemblable que les délégués aient à se prononcer aujourd'hui sans avoir en main les textes explicatifs de l'entente du 22 août.

« Ce n'est pas normal, ni habituel, que l'on demande aux militants de se prononcer sur quelque chose dont ils ignorent la véritable teneur », signale Nicole Duplé. « Comme l'ont fait jusqu'ici le caucus des députés et le conseil des ministres, les libéraux devront s'en remettre à la version de Robert Bourassa et de Gil Rémillard », renchérit Réjean Pelletier.



Nicole DUPLÉ

La télévision n'offrira pas de couverture en direct

QUÉBEC — Les « télévores » encore non rassasiés de la poutine constitutionnelle ne pourront pas suivre à la minute près l'assemblée générale spéciale des membres du Parti libéral du Québec qui se met en branle ce matin à 9 h 30 au PEPS de l'université Laval. En effet, aucun réseau de télévision ne diffusera en direct pendant toute la journée les ébats des libéraux.

Cet important rassemblement politique suscite une fièvre peu commune dans les médias québécois et canadiens. Pas moins de 150 journalistes et techniciens seront sur place pour surveiller les moindres gestes des Robert Bourassa, Jean Allaire et Mario Dumont.

Enfin, pour les habitués de CBC Newsworld, de nombreux reportages en direct seront présentés au cours de la journée.

À la télévision de Radio-Canada, on présentera une émission spéciale en soirée, au moment où le premier ministre et chef des libéraux, M. Robert Bourassa, prononcera le discours de clôture. L'équipe de reportage de la société d'État entrera en ondes une trentaine de minutes avant l'allocation du chef du gouvernement pour faire le bilan de la journée. L'heure fatidique n'est pas encore connue. Tout dépendra de l'allure des discussions sur le plancher du PEPS. Radio-Canada s'engage à bousculer sa grille horaire à tout moment dans la journée si une « bombe » éclatait à l'université Laval. Au bulletin de nouvelles de 18 heures, ainsi qu'à celui de fin de soirée, il sera évidemment largement question de l'assemblée générale spéciale des « rouges ».

Au réseau TVA, on présentera une émission spéciale d'information en direct du PEPS de 18 à 19 heures. Au bulletin de fin de soirée (23 h), on tracera une rétrospective complète de la journée. Au cours de la matinée et de l'après-midi, le réseau TVA prévoit des interventions à des moments chauds du congrès.

À Quatre-Saisons, les téléspectateurs ne connaîtront les faits et gestes des libéraux qu'aux bulletins de 17 h 30 et 22 h 30.



L'OFFRE
GOURMANDE

5\$* pour la deuxième Pan Pizza format moyen

Plus de Pan pour plus de Fans, pour 5\$ de plus!
Chaque jour, tous les jours, achetez n'importe quelle Pan Pizza format moyen de Pizza Hut® et obtenez-en une deuxième pour 5\$. Profitez-en dès aujourd'hui!

RESTAURANT et POUR EMPORTER
329, boul. Ste-Anne, près de St-Yves, Beauport, 660-2222
381, rue Soumande, angle Blouin, Vanier, 527-2222

LIVRAISON et POUR EMPORTER
3930, boul. Hamel Ouest, Québec, 871-1144
1198, chemin Jean-Gauvin, Ste-Foy, 877-5000
490, rue Cambonne, Beauport, 667-8881

*Format moyen, de valeur égale ou moindre. Achetez une Pan Pizza grand format au prix ordinaire et la deuxième, de valeur égale ou moindre, est 8\$. Taxes en sus.
©Pizza Hut, Inc. est une marque déposée de Pizza Hut Canada, Inc.



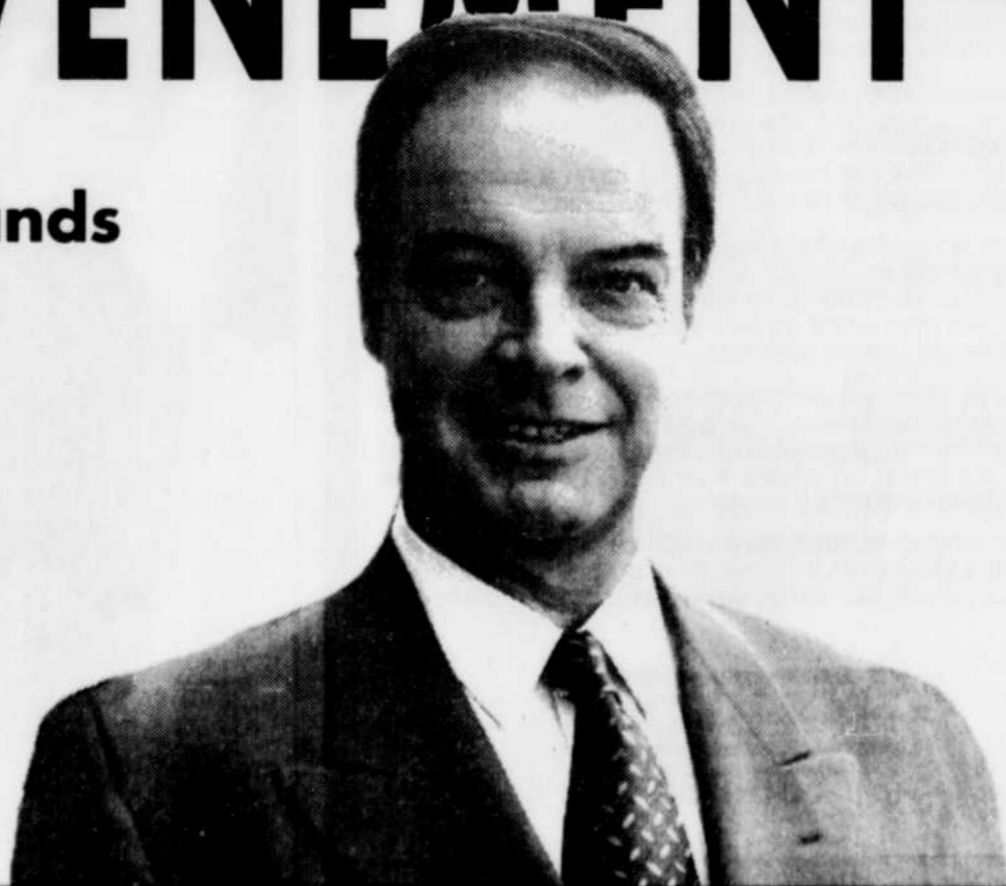
Dès dimanche
30 août

L'ÉVÉNEMENT

Toute la lumière sur les grands dossiers de l'heure!

Animateur :
Pierre Nadeau

Dimanche, 18h



C'est la
télévision

Après les recommandations sur les cas d'agressions sexuelles contre des enfants

Les évêques se penchent sur la violence faite aux femmes

OTTAWA (PC) — La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) se penchera notamment au cours de la prochaine année sur les questions du respect de la vie et de la violence faite aux femmes.

La CECC tiendra en octobre une rencontre avec les coordonnatrices diocésaines et régionales dans le but d'étudier les questions qui touchent tout particulièrement les femmes. La Conférence a par ailleurs créé un comité ad hoc pour le respect de la vie.

« La constitution de ce comité est particulièrement importante, alors que notre société non seulement continue à être aux prises avec la grave question de l'avortement mais se préoccupe de plus en plus des technologies qui touchent la reproduction, de l'euthanasie, du vieillissement, des phases terminales de la maladie et la mort, ainsi que des problèmes permanents de la pornographie,

de la prostitution, du chômage et de la violence », a déclaré le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, l'archevêque d'Ottawa, Marcel Gervais.

Après une année marquée par le dépôt du Rapport du comité ad hoc sur les cas d'agression sexuelle contre les enfants, la CECC s'engage également à donner suite aux recommandations qui en découlent.

« Il est d'une importance primordiale d'avoir de la compassion pour ces victimes; c'est ce sentiment qui doit nous inspirer lorsque nous cherchons à comprendre d'autres problèmes et à les résoudre... Nous avons recommandé à la Conférence de mettre sur pied une structure qui per-

mettra de suivre les réactions suscitées par ce rapport et de s'assurer que ses recommandations sont mises en pratique », a-t-il précisé devant les quelque 95 évêques qui participent jusqu'à mardi à l'assemblée plénière annuelle de la Conférence, à l'Université Saint-Paul à Ottawa.

Dans son rapport du président, Mgr Gervais a dressé un bilan des plus positifs de la dernière année qu'il a qualifiée de « chargée et constructive. » Outre le rapport sur les agressions sexuelles contre les enfants, la CECC a lancé, au cours de la dernière année, un message portant sur la constitution canadienne.

« Nous avons demandé aux Canadiens et aux catholiques de faire preuve de courtoisie et de respect mutuel dans les rapports les uns envers les autres et de chercher vraiment à élaborer des structures équitables et efficaces qui sauront répondre à la diversité des besoins d'un bout à l'autre du pays », a-t-il dit.

Au nombre des projets de la CECC pour l'an prochain, notons l'anniversaire marquant les 500 ans du début de l'évangélisation des Amériques, commencée avec l'arrivée de Christophe Colomb. La Conférence encouragera, à cet-

te occasion, les catholiques canadiens à prendre part à une nouvelle évangélisation, et à être davantage conscients de la réalité mondiale Nord-Sud, a expliqué Mgr Gervais.

Orphelins de Duplessis

Par ailleurs, le président de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Bernard Hubert, refuse qu'on utilise les plaintes des « orphelins de Duplessis » pour peindre en noir tout le travail effectué par les communautés religieuses durant les années 40 et 50.

Il peut y avoir eu des cas d'abus dans les orphelinats et les hôpitaux psychiatriques du Québec durant les années 40 et 50, comme le soutiennent les « orphelins de Duplessis », a-t-il confié à la Presse Canadienne, en marge de l'assemblée annuelle de la Conférence des évêques du Canada.

« Mais il y a des accusations qui laissent entendre que cette période n'a été qu'une Grande Noirceur. Moi, je crois que les communautés religieuses ont fait preuve surtout d'une grande générosité à cette époque », a-t-il indiqué.

« Je ne nie pas qu'il y ait eu des cas d'abus mais je crains qu'on les utilise pour faire le procès de toutes les communautés religieuses et pour ternir tout leur travail », a-t-il ajouté.

L'Assemblée des évêques du Québec suit ce dossier de près mais entend laisser le dossier entre les mains des communautés

religieuses touchées.

« Comme évêques, nous sommes très intéressés et nous voulons manifester de la solidarité à l'endroit des communautés religieuses. Alors nous sommes disponibles pour aider mais nous ne voulons pas nous substituer à elles », a indiqué Mgr Hubert, qui est évêque de Saint-Jean-Longueuil. Il a rappelé que les communautés voulaient faire la lumière dans cette affaire avec l'aide de spécialistes, de bénéficiaires et de bénévoles de l'époque. Selon lui, les communautés sont étonnées par les accusations portées contre elles.

Selon l'avocat Robert Fauteux, environ 1000 de ces personnes, qui, enfants, ont été placées dans des orphelinats et des hôpitaux psychiatriques dirigés par des communautés religieuses, voudraient poursuivre sept communautés religieuses. M. Fauteux af-

firmait récemment qu'entre 700 et 800 « orphelins de Duplessis » seraient encore sous la tutelle du Curateur public. On estime qu'au total, 4000 enfants auraient été ainsi internés dans des institutions psychiatriques.

La Sûreté du Québec se penche actuellement sur des plaintes. Quant aux communautés religieuses, elles ont formé un groupe de travail pour étudier ces allégations et évaluer ce qui se passait dans leurs institutions durant ces années d'après-Guerre.

Pour sa part, la Conférence des évêques du Canada ne compte pas se mêler de ce dossier, a indiqué le président de l'organisme, Mgr Marcel Gervais. La conférence a mis sur pied un comité pour examiner les événements survenus dans des pensionnats où, durant les années 50 et 60, on envoyait de force les enfants autochtones des Prairies.

Tragédie de Concordia: l'état de santé de l'un des blessés s'améliore

MONTREAL (PC) — L'état de santé du professeur Phoivos Ziogas, blessé lors de la fusillade de lundi à l'université Concordia, s'est amélioré, a annoncé hier la direction de l'Hôpital Général de Montréal.

Les chirurgiens considèrent maintenant qu'il est sorti de la phase critique, a indiqué une porte-parole de l'hôpital, Mme Joan Lamontagne.

Le patient devra cependant demeurer encore un certain temps au département des soins intensifs.

Le professeur Ziogas, qui est âgé de 48 ans, a été atteint de trois projectiles d'arme à feu et les médecins ont dû lui enlever un rein.

Trois de ses collègues ont été tués tandis qu'une secrétaire de l'université a été blessée à une cuisse.

Les funérailles de l'une des victimes, le professeur de génie civil Matthew Douglas, âgé de 65 ans, ont eu lieu hier à Pointe-Claire.

Judi, parents et amis ont rendu un dernier hommage au professeur Aaron Jan Saber, âgé de 46 ans. Il était professeur au département de génie mécanique où travaillait le présumé auteur de la tuerie, Valery Fabrikant.

Les obsèques de la troisième victime, Michael Hogden, professeur de chimie, âgé de 53 ans, ont lieu aujourd'hui dans l'ouest de Montréal.

Boutique LES SAUMONS INDIENS
produits de poissons fumés
Spécialités: — bonbons indiens
— saumon
— esturgeon
— anguille
— truite
— pétoncle
— crevette

Boîte-cadeau Emballage sous vide

4, rue Cul-de-Sac
Place Royale
(derrière la Maison Chevalier) 692-3366

VOTRE ENFANT A-T-IL DES PROBLÈMES D'ANGLAIS À L'ÉCOLE ?

LES SAMEDIS POUR LES JEUNES
étudiants du primaire et du secondaire
10 samedis consécutifs
en atelier de travail par petits groupes

Date limite d'inscription: 11 septembre
Début du programme: 19 septembre

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
CLIC SAINTE-FOY, 2750, CHEMIN SAINTE-FOY
659-2542

LYNN CHARPENTIER

TOUT SAVOIR EN UN SOIR!

Vous entendez souvent parler de magnétisme, sciences cosmiques, symbolisme, visualisation, comment se définir, méditation, lecture rapide, rituel du pouvoir, etc. sans savoir de quoi il retourne ?

Présentez-vous à une soirée gratuite d'information!

Vous serez alors apte à faire des choix éclairés parmi les cours qui pourraient vous intéresser dans ces disciplines...

Judi 3 septembre 1992, 7 h 30
au centre L'Ére du Cristal
2850, chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy
G1V 1W2
Inf.: (418) 650-6499

ATTENTION!
GENS D'AFFAIRES DE TOUTES RÉGIONS DU QUÉBEC

Essayez l'étampe qui n'a jamais besoin de tampon encreur

LA SUPER PRÉ-ENCRÉE STAMP-EVER

ESTAMPES-RAY inc. 1985 av. Maultis, Québec G1J 4J7
(418) 667-1626 Télécopieur: (418) 667-5101

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN QUEBEC
Les spécialistes de l'enseignement des langues depuis 1973!

ANGLAIS OU FRANÇAIS

- ANGLAIS OU FRANÇAIS Demi-journées ou 2 soirs / semaine
- ANGLAIS DES AFFAIRES
- FRANÇAIS ÉCRIT
- FRANÇAIS POUR LES ALLOPHONES

INFORMATIQUE

- WORD PERFECT 5.1 (anglais) 2 soirs / semaine

INSCRIPTION

CENTRE DE FORMATION EASTERN QUÉBEC
8 et 9 septembre, 9h à 20h
APPELEZ-NOUS, JOUR: 688-8733 / 654-0537

(Parlez-nous-en!)

COMPLETS SUR MESURE

à partir de **398\$**

LE COMPLET SUR MESURE BOVET: UN VÊTEMENT RAFFINÉ, DISTINGUÉ

Bovet vous offre le privilège de choisir une étoffe haute gamme parmi une superbe collection de tissus pure laine importés d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre dans plus de 200 motifs, à 398\$, 418\$, 438\$ et plus. Que ce soit un complet croisé ou droit, nos maîtres-tailleurs donneront à votre complet cette coupe parfaite de l'élégance masculine.

Bovet

Galeries de la Capitale 627-5730
Place Fleur-de-Lys 522-4057
Place Ste-Foy 653-6255

Offrez-vous le meilleur choix!

Club VIDEO ECLAIR

Rex du Meilleur Commerce 1989-1990-1991-1992 Le Choix des Consommateurs

1 CASSETTE GRATUITE
Nintendo
Louez une cassette et recevez une autre location gratuite.
Valide jusqu'au 5 septembre 1992

1 FILM GRATUIT
Louez un film et recevez une autre location gratuite en présentant ce coupon, à l'exception des points orange.
Valide jusqu'au 5 septembre 1992

EN ROUTE POUR LA RUINE

VAL BELAIR	815-1212	LEMOULOU	647-6446	VANIER	681-3434
VAL BELAIR	815-2924	LEVIS	835-3030	QUÉBEC	628-5757
SAINTE-FÉLIX	839-2958	SAINTE-FÉLIX	836-1212	CAP-ROUGE	653-6666
SAINTE-FÉLIX	842-2007	SAINTE-FOY	871-2323	L'ANCIENNE-LORETTE	872-4045
LES SAULES	872-1515	SAINTE-FOY	827-8181	SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE	827-8181
CHARLESBOURG	627-5696	SAINTE-FOY	657-4444		

LA PLUS GRANDE CHAÎNE DE VIDÉO INDÉPENDANTE AU QUÉBEC

expoTangway

DANS TOUS NOS

COMMENCEZ À PA

sur toute la marchandise

aucun intérêt
aucun comptant
aucun paiement

PRIX RÉDUIT
EXPO TANGWAY

AFFICHAGES
À
L'ÉCRAN



TOSHIBA MAGNÉSCOPE VHS (M-227)

- Programmation multimenue sur écran
- Minuterie programmable pour 8 émissions par an

PRIX COURANT 299,95 \$

269⁹⁵

GARANTIE:
1 an, 100%
pièces et
main-
d'oeuvre

PRIX RÉDUIT
EXPO TANGWAY

4 TÊTES
HI-FI
STÉRÉO



CAMÉSCOPE 8mm

SANYO

- Zoom 8:1
- Télécommandé
- 3 Lux

699⁹⁵

GARANTIE:
12 mois,
100% pièces et
main-d'oeuvre



(VM-55)
VHS

Palmcorder™

Quasar

- 1 Lux
- Zoom 8:1

INCLUS:
Adaptateur de
cassette pour
magnéscope VHS

Mallette
incluse

899⁹⁵

GARANTIE:
12 mois,
100% pièces et
main-d'oeuvre

ACCESSOIRES INCLUS



8 mm

HITACHI

VME 22 CB

- 3 Lux
- Zoom 12:1

849⁹⁵

GARANTIE:
12 mois,
100% pièces et
main-d'oeuvre

RÉCEPTEUR MONITEUR
STÉRÉO 21 po
(CT 2043)

HITACHI

21 po
STÉRÉO



TELECOMMANDE
MULTIFONCTION
AFFICHAGE
À L'ÉCRAN

499⁹⁵

GARANTIE:
36 mois,
100% pièces et
main-d'oeuvre

RÉCEPTEUR MONITEUR
STÉRÉO 29 po
(SS19375)

29 po
STÉRÉO



899⁹⁵

CHAÎNE STÉRÉO

DENON

RÉCEPTEUR AM/FM (DRA335)

- 16 mémoires
- Total 80 watts RMS
- Télécommandé
- Commande d'intensité sonore variable «loudness»

HAUT-PARLEURS
ACOUSTIQUES

- 2 voies
- Puissance de 75 watts chacun

LECTEUR LASER
(DCD-460)

- Quadruple échantillonnage
- 20 mémoires programmables

699⁹⁵

PRIX RÉDUIT
EXPO TANGWAY



KENWOOD

200 WATTS

- Amplificateur 200 watts total
- Syntonisateur numérique AM/FM
- Lecteur de disque compact
- Double magnétocassette à inversion automatique
- Entièrement télécommandé
- Enceintes acoustiques 3 voies

899⁹⁵

GARANTIE: 24
mois,
100% pièces et
main-d'oeuvre

CHAÎNE STÉRÉO



LASER
INCLUS
CABINET
INCLUS

Livraison et service gratuits à l

A M E U B L E M E N T S

TANGWAY

Cartes de crédit accep-
tées. **Sous réserve de
l'approbation du Service
du crédit, ne payez que
les taxes de vente. L'inté-
rêt sera porté à votre
compte à partir du 12
août 1993 sur le solde dû.

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411



Tanguay

DANS NOS MAGASINS

À PAYER DANS



TOSHIBA

MAGNÉTOSCOPE VHS HI-FI (M-642)

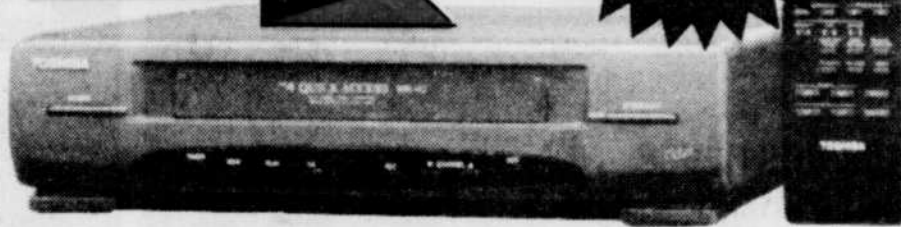
- Programmation multimenu sur écran
- 8 programmes sur 1 an

PRIX COURANT : 479,95 \$

399⁹⁵

GARANTIE : 1 an, 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX RÉDUIT EXPO TANGUAY



4 TÊTES DOUBLE AZIMUT

TOSHIBA

MAGNÉTOSCOPE VHS (M-442)

- Programmation multimenu sur écran
- 8 programmes sur 1 an

PRIX COURANT : 399,95 \$

299⁹⁵

GARANTIE : 1 an, 100% pièces et main-d'oeuvre

HITACHI



TELECOMMANDE MULTIMARQUE AFFICHAGE A L'ECRAN

99⁹⁵

GARANTIE : 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

ZENITH

RÉCEPTEUR MONITEUR 26 po STÉRÉO (SJ 7571BG)



26 po STÉRÉO

TELECOMMANDE MULTIMARQUE AFFICHAGE A L'ECRAN

599⁹⁵

GARANTIE : 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

ZENITH

RÉCEPTEUR MONITEUR STÉRÉO 29 po (SJ-7765BG)



29 po STÉRÉO

TELECOMMANDE UNIFIEE

AFFICHAGE A L'ECRAN

29 po STÉRÉO

699⁹⁵

GARANTIE : 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre



29 po STÉRÉO

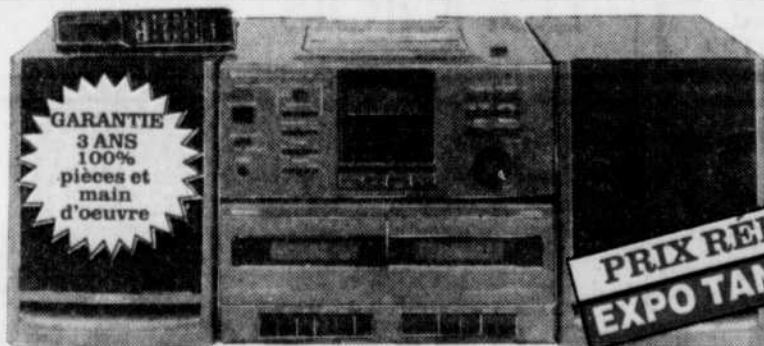
PRIX RÉDUIT EXPO TANGUAY

Panasonic

TÉLÉVISEUR AVEC SYSTÈME ULTRA-PLAT PC29SF80A

999⁹⁵

GARANTIE : 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre



GARANTIE 3 ANS 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX RÉDUIT EXPO TANGUAY

HITACHI

MINI-CHAÎNE STÉRÉO (FX-6)

- Récepteur AM-FM de 40 watts total
- Lecteur au laser
- Double cassette à inversion automatique
- Télécommandée

PRIX COURANT : 499,95 \$

399⁹⁵

GARANTIE : 36 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre

ZENITH

CHAÎNE STÉRÉO (MS 125)

- Puissance totale de 250 watts
- Syntoniseur AM / FM, 30 stations préréglables
- Lecteur de disque compact carrousel à 5 disques
- Double cassette à inversion automatique
- Correcteur graphique à 7 bandes

TELECOMMANDE

899⁹⁵

GARANTIE : 24 mois, 100% pièces et main-d'oeuvre



250 WATTS

LASER INCLUS CABINET INCLUS

à la grandeur de la province!

TANGUAY

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411



Décrochage scolaire

La région de Québec obtient 4 des 42 M \$ de subventions

SAINTE-FOY — Les 22 commissions scolaires de la grande région de Québec recevront un peu plus de 4 millions \$ des 42 millions \$ que le gouvernement consacrera en 1992-1993 pour lutter contre le décrochage scolaire.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Pendant que le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, faisait l'annonce, hier, à Montréal, des crédits qui seront alloués à chaque commission scolaire dans le cadre de son plan d'action visant à favoriser la réussite éducative,

dans chaque région du Québec se tenaient également une conférence de presse et une rencontre des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires organisées par les directions régionales du ministère.

Les dirigeants scolaires de la région (Québec et Chaudière-Appalaches) sont généralement satisfaits de la répartition effectuée

par le ministre Pagé et qui tient compte du salaire moyen des résidents de la commission scolaire et du taux de diplomation. Ils devront maintenant présenter des projets au ministère. Le ministre compte bien que leur réalisation s'amorcera dès octobre.

La plus grosse part du gâteau va à la commission scolaire Chaudière-Etchemin qui recevra 435 361 \$ pour des projets aux niveaux primaire et secondaire et 132 000 \$ pour des maternelles cinq ans plein temps. Elle est sui-

vie de très près par la commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) qui a un des plus faibles taux de diplomation (moins de 50 %) et dont le revenu de ses résidents est bas. La CECQ recevra 429 474 \$ pour des projets aux niveaux primaire et secondaire et un montant de 66 000 \$ pour des maternelles cinq ans plein temps.

M. Jean-Guy Gobeil, directeur des services éducatifs à la CECQ, croit que ce montant permettra de faire démarrer des projets pour lesquels on n'avait pas d'argent.

La CECQ n'a pas attendu le plan d'action pour agir, a fait remarquer M. Gobeil précisant que depuis plusieurs années déjà, elle met en place des mesures visant à motiver ses élèves.

Dans d'autres régions

Les 18 commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se partageront un montant de 2 millions \$ et les 10 commissions scolaires de la Côte-Nord une somme de 548 436 \$.

Outre cela, le grand Montréal reçoit 6,6 millions \$, l'Estrie 1,3 million \$, le Saguenay 1,8 million \$, la Mauricie-Bois-Francs 2,3 millions \$, l'Outaouais 1,7 million \$, l'Abitibi-Témiscamingue 1,1 million \$, la Montérégie 5,26 millions \$, Laval-Laurentides-Lanaudière 5,3 millions \$.

Si l'annonce faite par le ministre Pagé est de nature à réjouir les dirigeants scolaires, ils sont quand même inquiets pour l'avenir. En effet, il n'ont aucune certitude que le gouvernement va poursuivre son aide pour les années à venir.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Diane Drouin, soutient que le gouvernement fait un pas dans la bonne direction. Mais elle insiste toutefois pour que ces investissements soient récurrents pour les cinq prochaines années « parce que la réussite scolaire ce n'est pas l'affaire de quelques mois », rappelle-t-elle.

Les sommes versées par le ministère sont ventilées pour le primaire, le secondaire, les enfants



M. Jeannot BORDELEAU

de 4 ans, ceux de 5 ans et les élèves du secondaire inscrits dans la voie technologique. La part du lion va évidemment au primaire et au secondaire, soit 32 millions \$. Au préscolaire, le ministère réserve 2 millions \$ pour les enfants de 5 ans et 2 millions \$ pour les enfants de 4 ans et les projets s'adressant aux parents.

Une somme de 3 millions \$ est ajoutée à l'enseignement au secondaire dans la voie technologique. Le montant servira à financer l'achat d'équipement, le matériel et le perfectionnement du personnel enseignant surtout.

Maintenant que les sommes sont disponibles, il appartient aux commissions scolaires et à leurs partenaires — enseignants, parents, professionnels et autres — de soumettre des projets pour contrer le décrochage chez eux. Le ministre s'attend à ce que des projets subventionnés puissent être lancés dès le mois d'octobre.

Au Québec, on estime le taux d'abandon au secondaire à près de 40 %.

ÉDUCATION DES ADULTES

CÉGEP
FRANÇOIS-
XAVIER-GARNEAU
UNE FORMATION POUR LA VIE

PROGRAMMEUR - PROGRAMMEUSE
ANALYSTE (420.52)

Préalable: Mathématiques 536 ou l'équivalent
Coût: 5 804,70\$ (documentation incluse)
Aide financière: Prêts et bourses
Formule: À temps complet le jour
Début: 14 septembre 1992
Fin: 18 février 1994
Stage: 11 semaines
Contacter: Chantale Leclerc,
Coordonnatrice en informatique
Éducation des adultes
1530, boulevard de l'Entente
Québec G1S 4S7
Tél.: 687-5851

Autres programmes offerts: Gestion: micro-informatique appliquée
Techniques de micro-informatique



Renée Hudon, professeure

Pour inscription,
samedi, dimanche et
lundi, de 11 h à 16 h

Début des cours,
les 7 ou 12
septembre 1992

COURS RÉGULIERS:
(en soirée)COURS INTENSIFS
(cinq samedis)

Vous apprendrez à :

- parler en public
- préparer une allocution
- faire des présentations
- maîtriser votre TRAC
- placer votre voix
- acquérir une bonne diction
- améliorer votre image

Professeur(e)s:
Angèle GRENIER
Jean DUMAS

École de diction
et de communication
orale

31½, rue d'Auteuil, Québec G1R 4B9 692-5073

Pour les fonctionnaires provinciaux, l'École est inscrite au R.A.P.

MAISON DES
SEMICONDUCTEURS

Spécial upgrade!

Cartes maîtresses	Disque dur
386SX-16 190\$	Seagate 44mb 28ms 259\$
386SX-25 210\$	Seagate 80mb 19ms 375\$
386DX-33 359\$	Samsung 120 mb 15ms 399\$
486DX-33 659\$	
486DX-50 1245\$	SIMM 1mb 38,99\$

Autres spéciaux de la Maison :

Caisse de papier 2200f..... 16,95\$ Paquet de papier 500f..... 4,99\$
Ruban pour Raven..... 14,95\$ "Toner" pour HP II + III..... 99,99\$

Fiez-vous au spécialiste du modem.

Fax/Modem 2400/9600..... 129,99\$ Supra
Fax/Modem 9600/9600..... 339,99\$ Modem
Fax/Modem 14400/14400..... 419,99\$

60 \$ pour l'installation, vérification et garantie de 1 an.
Nous prenons les cartes 286 en échange.

Imprimantes

NX 1001, 9 pins, 180 cps 179\$ NX 2430, 24 pins, 240 cps
NX 1020, couleur 9 pins 259\$ 11 polices résidentes
NX 2420, couleur 24 pins 424\$ 360 DPI, silencieux 349\$
Câble inclus avec les imprimantes



star



PLAZA LAVAL

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
659-7767

TOUS VOS RÊVES
SONT PERMIS

...quel que soit votre budget...

PLUS DE 2000
ARTICLES EN
MAGASIN -

CHEZ



CÉRAMIQUE
DÉCOR
IMPORTATEUR - DISTRIBUTEUR

4220, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg - 627-0122

LA VÉRITÉ
SUR LES
2 POUR 1

Plusieurs lunettiers offrent maintenant le 2 pour 1. Mais qu'en est-il vraiment?

- Certains d'entre eux appliquent le 2 pour 1 sur les montures seulement.

- D'autres offrent le 2 pour 1 sur les lunettes, mais cette offre exclut les traitements antireflet, antirayure ou les teintures, de même que le choix des verres amincis. Tout cela est facturé en supplément.

Jacques Langlois opticien offre un véritable 2 pour 1, sans équivoque. Vous achetez 2 paires de lunettes complètes incluant, selon vos besoins, les verres amincis, l'antireflet, l'antirayure, la teinte et vous ne payez que la plus chère des deux paires. Voilà le vrai 2 pour 1! Ceci s'applique à toutes les montures en magasin sans aucune exception. (Cette offre peut être jumelée avec une autre personne.)

Pas de TPS ni de TVG.

OPTICIEN
Jacques
Langlois

LIMOULOU -
455, 3^e Avenue
SAINTE-FOY -
1113, rue de l'Église
MAIL CENTRE-VILLE -
460 St-Joseph Est
(Edifice Holiday Inn)



523-6690
659-3616
529-9351

INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT!

COLLÈGE
RADIO
TÉLÉVISION
COMMUNICATIONS INC.

751, côte d'Abraham
Québec

647-2095

SESSION 92

EN

RADIO - TÉLÉVISION

Art de la parole, information, TECHNIQUES
D'ENTREVUE, publicité, formation pratique

Début des cours, le 8 septembre, le jour ou le soir

Professeurs :

Alix Renaud, écrivain
Myriam Ségal, directrice de l'information à CHRC
François Paradis, journaliste-reporter aux affaires
publiques à Radio-Canada
Alain Dufresne, animateur à CHOI-FM
Clara Welsh, réalisatrice à TÉLÉ-4 TVA
Pierre Gagnon, concepteur publicitaire
Raymonde Gagnier, comédienne
Christian Lavoie, directeur du Collège Radio
Télévision Communications

75 heures de cours
+ 50 heures d'exercices
pratiques gratuites

NOUVEAU!
COURS INTENSIFS
LE SAMEDI

LE COLLÈGE RADIO - TÉLÉVISION COMMUNICATIONS
PLUS LOIN QUE LA THÉORIE

École navale: les propos de Masse laissent L'Allier froid

QUÉBEC — La menace du ministre Marcel Masse de déménager l'école navale à Montréal ou Rimouski n'inquiète nullement le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

« Ce n'est rien ça, ce n'est pas grave, si le ministre nous avait rencontré une heure avant de répondre à la question d'un journaliste, il n'aurait jamais fait cette déclaration-là », commente le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, en réponse aux propos tenus la veille à Beauport par le ministre de la Défense nationale, M. Marcel Masse, qui disait que la ville de Québec devait se brancher et décider si elle voulait de l'école navale, sous peine de la perdre au profit de Montréal ou Rimouski.

« Le ministre a été mal informé. On lui aurait affirmé que la ville de Québec remettait en question ce projet dans le Vieux-Port alors que tout ce que nous demandions, c'est que l'architecture du bâtiment projeté s'intègre dans la trame du Vieux-Québec et du Vieux-Port. Et dans ce contexte-là, il est normal de suivre l'évolution des plans de près et de faire nos recommandations. Le projet n'a jamais été remis en question de notre part », affirme le maire L'Allier.

« Tout ça va être clarifié à la conférence de presse de lundi prochain avec les ministres Loiselle et Masse », ajoute le maire

de Québec. Interrogé quant à l'opposition suscitée par le projet auprès de la population, le maire se dit convaincu de l'appui de 80 % de la population.

« Un port, ça sert à des activités comme une école navale, ce n'est pas nécessairement souhaitable que la réserve s'installe ailleurs », affirme M. L'Allier.

De son côté, la conseillère du Vieux-Québec, Mme Marie Leclerc, qui agissait comme commissaire lors des audiences de la commission Boulet concernant l'avenir du Vieux-Port, rappelle que l'implantation de l'école navale sur le terrain voisin de l'édifice Gauvreau-Beaudry va dans le sens des recommandations de la commission, compte tenu de la vocation maritime de l'école.

« Nous aurions souhaité une utilisation de l'édifice Gauvreau-Beaudry plutôt qu'une nouvelle construction, mais les terrains ne nous appartiennent pas. Cela demeure un projet tout à fait acceptable », ajoute la conseillère du RP. Seule la conseillère Winnie Frohn s'est opposée au projet, mais pour des raisons pacifistes.

De son côté, le capitaine de corvette Serge Quenneville, de la Réserve navale affirme que la maquette qui sera dévoilée lundi tiendra compte des observations de la commission Boulet et que les citoyens de Québec seront agréablement surpris des aménagements paysagers et des services qui seront proposés. À l'exception des bâtiments eux-mêmes, les citoyens auront accès partout, affirme-t-il.

L'école navale nécessitera des investissements de 36 millions \$ et entraînera des retombées annuelles de 13 millions.

Vive opposition

De son côté, le conseiller indépendant du quartier Saint-Roch et représentant du secteur du Vieux-Port, M. Réjean Lemoine, regrette l'absence de consultation de la population et la décision unilatérale du fédéral de s'établir à la Pointe-à-Carcy sans avoir véritablement envisagé d'autres endroits.

« Avant d'être porté au pouvoir, le maire L'Allier s'était prononcé contre le projet et il a changé d'idée depuis. Une demande de modification de zonage a été déposée à l'hôtel de

ville sans que nous ayons les plans en main, sans préavis et sans consultation publique », dit M. Lemoine.

L'opposition la plus virulente vient de la coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port et du comité de citoyens du Vieux-Québec qui ont toujours été opposés au projet : « La Pointe-à-Carcy est un lieu d'usage public, une promenade. Nous sommes contre la présence d'infrastructures lourdes comme l'érection d'un édifice à plusieurs étages. Les activités de l'école exerceront un stress supplémentaire sur la circulation et il y a toujours un risque que les lieux puissent être gardés militairement », de dire la porte-parole de la coalition et présidente du Conseil des monuments et sites, Mme France Gagnon-Pratte.

QUI A DIT QUE LES ARTISTES NE SAVENT PAS COMPTER ?

DÉFI PRIX

• Nous garantissons les meilleurs prix !
Si un produit est annoncé à meilleur prix, apportez-nous l'annonce et nous ajusterons notre prix.



Kit Stoddler - ensemble de base
Comprend : 1 équerre 10"/45°, 1 équerre 12"/60°, crayon automatique 780, 2 mines 2H, 2 mines 4H, 4 mines couleur, 1 taille-mine, 1 rapporteur d'angle, 1 opaline, 1 brosse à dessin, 1 échelle triangulaire d'architecte, 1 jeu de 3 courbes françaises, 1 gabarit de cerce, 1 affilaire avec 12 feuilles de papier sablé.

-40%
Rég. : 73\$ **44³⁹**

Une super subaino qui comprend :
• Bandes de couleur Colorlog
• Paquet de papiers fins de couleur pour laser
• Marqueur Permanent
• Feuille de caractères Letraset
• Bloc de papier pour marqueurs
• Échantillon Studiotac (colle)
• Bruitsoir

-75%
Rég. : 50\$ **12⁹⁵**



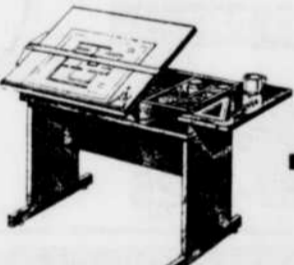
Tablette Aquaboo
Tablettes (100 feuilles) à croquis
-44%
5"x8" rég. : 4\$ **3⁹⁹**
8"x10" rég. : 7\$ **4⁹⁹**
9"x12" rég. : 8\$ **5⁹⁹**
11"x14" rég. : 11\$ **6⁹⁹**
14"x17" rég. : 16\$ **8⁹⁹**



Mallettes Resental
Design signé Michel Dallaire. 3 grandeurs et un arc-en-ciel de couleur.
-26%
Boîte à lunch rég. : 9\$ **7⁹⁹**
Boîte «Utilité» rég. : 15\$ **12⁹⁹**
«L'attaché» rég. : 18\$ **13⁹⁹**



Portfolios Veilleux
En Texon noir, robuste et rigide.
2 pochettes intérieures. Fermeture éclair.
-50%
20"x 26" x 1" rég. : 45\$ **22⁹⁹**
23"x 31" x 1" rég. : 62\$ **31²⁵**
20"x 26" x 3" rég. : 51\$ **25⁵⁸**
23"x 31" x 3" rég. : 63\$ **31⁷⁵**



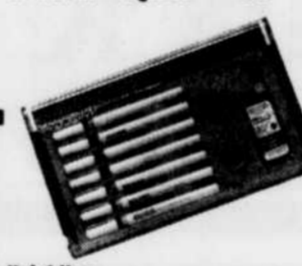
Combiné Pupitre/Table à dessin
Fini en bois laminé noir. Est muni d'une planche à dessin ajustable, d'un porte-crayon et d'une tablette pliante qui recouvre un grand espace de rangement.
-33%
Rég. : 179\$ **119⁹⁵**



«Le Crato» de Liquitex
Comprend 9 couleurs acryliques (tube de 75 oz), 2 pinceaux de qualité #4 et 1/0, 1 mouchoir.
-23%
Rég. : 25\$ **19⁴⁹**



Rotring Rapidograph 150
Jeu de 5 plumes
-58%
Rég. : 118\$ **49⁹⁵**



Koh-I-Noor Plumes techniques
Jeu de 7 plumes
-61%
Rég. : 154\$ **59⁹⁵**

= MEILLEURS PRIX

Omer DeSerres
MATÉRIEL D'ARTISTES ET D'ARTS GRAPHIQUES

QUÉBEC 480, rue Caron TEL: (418) 529-9586

LANCÔME PARIS



CADEAU AVEC ACHAT

Avec l'achat de 19,50\$ ou plus de produits LANCÔME, vous recevrez sans frais supplémentaires la prime "Les Indispensables" de Lancôme, contenant les produits suivants :

- NUTRIBEL, Émulsion nourrissante hydratante, 20 ml
- SOIN PROGRESSIF DES MAINS, 20 ml
- MAQUIMAT TEINT NATUREL, Fond de teint fluide, beige, 20 ml
- MAQUIRICHE, Ombre à paupières
- MAGIE NOIRE, Eau de toilette, 2 ml

Offre en vigueur du 31 août au 12 septembre 1992 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une seule prime par personne.



Les Laboratoires de Lancôme, Paris font renaître l'hydratation avec...

HYDRATIVE

Ressource permanente d'hydratation
Hydrative devient la ressource indispensable d'hydratation immédiate, profonde et permanente de votre peau. Chaque jour, Hydrative inonde votre visage de douceur. D'une texture crème-fluide à peine rosée, elle veloute votre visage.

brunete
L'authentique...

Disponibles dans les succursales suivantes :

- Carrefour Charlesbourg 623-1504
- Rue du Campanile, Sainte-Foy 658-1337
- Place Laurier, Sainte-Foy 656-1712
- Mail Centre-Ville, Québec 529-5741
- Place Fleur de Lys, Québec 524-0175
- Place L'Ornière 842-9221
- Amqui 629-4411

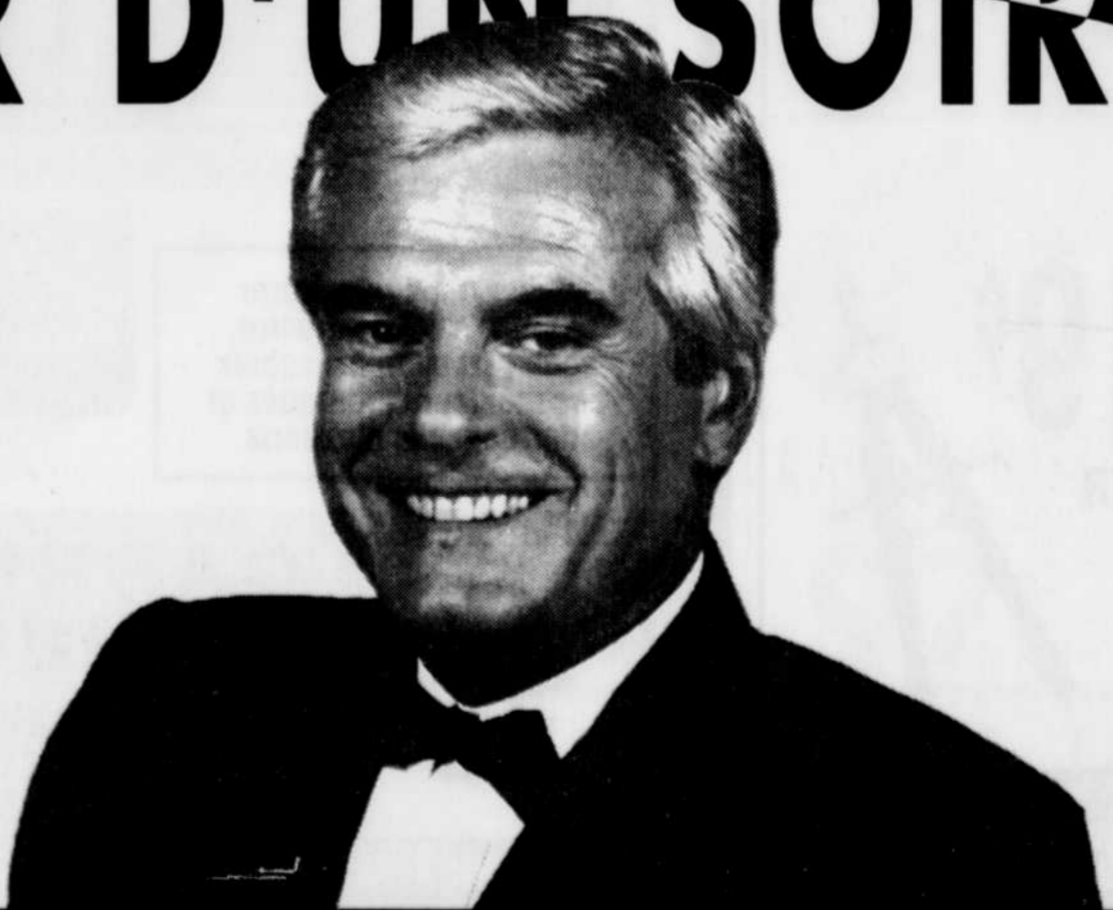
Dès dimanche 30 août

STAR D'UN SOIR

Un ciel de talent...
et vos étoiles !
Un coffre-fort...
et des gagnants !

Animateur :
Pierre Lalonde

Dimanche, 19h



C'est la télévision

Directrice de cabinet de Gérard D. Levesque

Nicole Arbour quitte pour un poste aux Affaires régionales

NEW CARLISLE — La directrice de cabinet du ministre des Finances et député de Bonaventure Gérard D. Levesque, Mme Nicole Arbour, quitte son poste et

devient secrétaire adjointe aux Affaires régionales au ministère du Conseil exécutif pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

par STÉPHANE GIROUX
collaboration spéciale

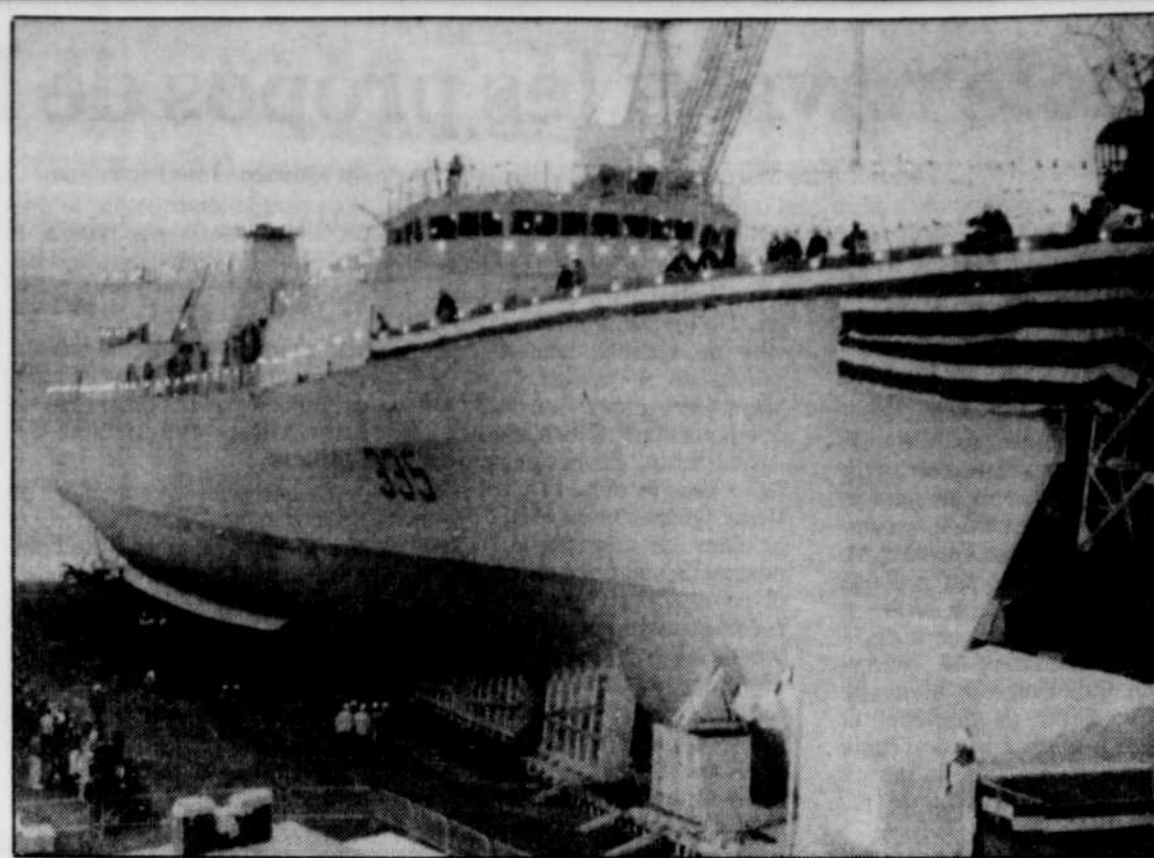
Mme Arbour occupera un poste équivalent à celui de sous-ministre adjoint; elle doit entrer en fonction d'ici la fin octobre, le temps d'assurer la transition au bureau du ministre Levesque.

« Il s'agit d'un grand défi pour moi », a dit Mme Arbour au SOLEIL, en ajoutant cependant que ses nouvelles responsabilités la rapprocheront encore plus du comté pour lequel elle a œuvré depuis 10 ans, puisqu'elle travaillera en étroite collaboration avec les conseils régionaux de développement.

Mme Arbour a souvent été vue comme un successeur possible à M. Levesque dans Bonaventure, ambition qu'elle reconnaît avoir déjà eue.

« J'y avais déjà réfléchi sans jamais fermer de portes, mais la situation ne s'est jamais présentée », a expliqué la directrice de cabinet. En souhaitant bonne chance à Mme Arbour, M. Levesque n'a eu que des éloges envers son ex-collaboratrice.

« Elle a été pour moi une collaboratrice de tous les instants, et elle a su mettre son intelligence et son dynamisme au service du comté, du ministère et de la région. Elle est très dévouée, et je n'ai que du positif ».



Baptême du NCSM Calgary à Lauzon

Le chantier maritime MIL Davie a lancé hier soir sous une pluie battante et de grands vents le NCSM Calgary, la dernière des trois frégates commandées par la marine canadienne au coût de 400 millions \$. Le Calgary, dont la marraine est Mme Maxine Thomas, épouse du vice-amiral à la retraite Charles Thomas, a été lancé, comme il se doit afin de faciliter les choses, sans sa cheminée et une partie de sa superstructure, mais son poids atteignait néanmoins les 3000 tonnes. Dès son entrée dans l'eau, il a été pris en charge par des remorqueurs qui l'ont ramené au quai où il passera les deux prochaines années à subir les derniers travaux de finition. Selon le président de MIL Davie, M. Guy C. Veronneau, si la compagnie peut être fière d'avoir fabriqué les meilleures frégates de ce type au monde, le lancement d'hier représente aussi le début de la fin d'un important contrat qu'il faudra remplacer par autre chose d'ici deux ans si l'on veut maintenir une bonne partie des 3000 emplois qu'on trouve présentement chez MIL. Il a donc exhorté ses collaborateurs et les travailleurs à poursuivre leurs efforts pour l'amélioration du niveau de productivité, ce qui permettra à l'entreprise d'être plus compétitive sur les marchés mondiaux.

ABONNEMENT SAISON 1992-1993

LA HAUTE-FIDÉLITÉ EN ACTIVITÉ PHYSIQUE

LE CLUB ENTRAÎN VOUS OFFRE DES TYPES D'ABONNEMENT ET DES SERVICES CONÇUS SUR MESURE ET SELON VOS BESOINS.

LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
L'ACCÈS CARDIO
LA RAQUETTE
LE SUR MESURE
LE WORKOUT
LA CARTE CADEAU

ÉGALEMENT, OUVERT AU GRAND PUBLIC:
CLINIQUE MÉDICALE & DE PHYSIOTHÉRAPIE
MASSOTHÉRAPIE, BRONZAGE

658-7771
Club **Entrain**
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec)

Incroyable!

« La simplicité et la puissance d'un Macintosh à un si bas prix, c'est presque incroyable! »

Macintosh Classic II
Microprocesseur 68030/16Mhz
4Mo de RAM et disque rigide de 40 Mo
Écran 9" noir et blanc
Imprimante jet d'encre Stylewriter
Clavier français et souris
Logiciel Système 7

1799\$*

BOUTIQUE
click
2786 chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec
654 0506

16 autres ensembles d'ordinateurs et d'imprimantes Macintosh à partir de 1499\$

*Prix en vigueur jusqu'au 27 septembre 1992. Apple et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Macintosh et Stylewriter sont des marques de commerce d'Apple Computer Inc.

Quatre mois d'affilée pour la première fois

En effet, Yves (BUBU) s'est classé premier vendeur pour les quatre derniers mois. Il n'a pu réussir ce tour de force que par un travail constant et dévoué à sa clientèle.

Pour tous les gens qui désirent faire l'acquisition d'une Honda, prenez soin de rencontrer Yves et vous serez à même de vous apercevoir que pour lui un client heureux a toujours été sa devise.

M. YVES BUSSIÈRES
vendeur du mois de juillet

Le concessionnaire Honda le plus près de vous!

HONDA

2000, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy, Québec
687-2525

Ste-Foy Iallier

ENFIN, UN ROBERT SUR QUI ON PEUT COMPTER

Petit Robert I
Cour. 69,95\$

49,95\$

L'offre se termine le samedi 5 septembre.

Librairie Garneau

DUO TANG
Assortiment de couleurs Spécial
19¢

COMPAS STEADLER
Assortiment de couleurs Spécial
4,95\$

L'offre se termine le samedi 5 septembre 92.

Librairie Garneau

SPÉCIAL FIN DE SAISON

Réduction de **250\$ à 750\$**
sur thermopompes et climatiseurs muraux

SPÉCIAUX SUR CLIMATISEURS PORTATIFS

Vous CONSTRUISEZ, vous RÉNOVEZ? LE CARREFOUR DE L'ÉNERGIE

est l'endroit par excellence pour découvrir comment réduire vos coûts de chauffage.

UNE THERMOPOMPE
vous permet d'économiser de **20% à 40%**
sur vos coûts de chauffage, et jusqu'à **70%** avec la GEOTHERMIE

ESTIMATION GRATUITE

Carrefour de l'Énergie
PLACE LeBOURGNEUF À QUÉBEC
près du magasin IKEA
623-3365

Toujours les leaders dans le domaine de la climatisation

La fermeture des derniers Steinberg fera 500 chômeurs

Les 54 employés de Steinberg à Place Fleur-de-Lys n'ont eu qu'une semaine d'avis. Hier matin, ils apprenaient avec consternation que leur magasin fermerait ses portes le samedi 5 septembre en même temps que neuf autres Steinberg à travers la province, faisant en tout 500 nouveaux chômeurs au Québec.

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

« C'est malheureusement vrai. Nous avons appris la mauvaise nouvelle ce matin. On ne s'y attendait pas du tout. Jusqu'à la dernière minute, on a espéré que ça repartirait sous une autre bannière. Les gens sont pas mal déprimés. C'est pas beau à voir », a commenté la caissière Nicole Giguère qui a ajouté: « On tenait beaucoup à notre magasin ».

« On s'y attendait d'une certaine façon. Étant donné que les autres magasins de la chaîne étaient vendus, ça voulait dire qu'on n'était pas réclamé. Mais on ne voulait pas être fataliste. On continuait d'espérer, a commenté pour sa part France Jolicoeur qui, avec

son mari, a acheté la franchise Steinberg de Place Fleur-de-Lys en avril 1990. À nous deux, mon mari et moi, nous sommes des employés de Steinberg depuis 55 ans. Mon mari, 33 ans, et moi, 22 ans, a-t-elle ajouté, manifestement très ébranlée. On s'en va au même titre que nos employés. C'est triste pour tout le monde. »

Un communiqué émis par Steinberg inc. en fin de journée, hier, annonçait la cessation des activités des dix derniers Steinbergs qui n'ont pas trouvé preneur le 31 mai lors de la transaction globale avec Métro-Richelieu et Provigo, impliquant 102 des 116 magasins. Des 500 salariés affectés par la décision de cet ancien grand de l'alimentation, 150 étaient des employés à plein temps et 350 à temps partiel.

Outre celui de Place Fleur-de-Lys, à Québec, les neuf autres supermarchés emportés par la débâcle de Steinberg sont ceux de Rimouski, Chicoutimi, Longueuil, Saint-Hubert, Hull, Saint-Bruno, Saint-Jérôme, Laval et Bromont.

« Lors de la transaction conclue à la fin mai, 16 des 118 magasins n'avaient pas trouvé d'acquéreur, a rappelé la porte-parole de Steinberg, Diane Mathurin. Depuis cette époque, tous nos efforts pour empêcher la fermeture sont restés vains. Aucune offre concrète n'a été reçue. »

« La semaine dernière, nous avons annoncé la fermeture de six magasins le 29 août, a-t-elle ajouté. Aujourd'hui, nous annonçons la fermeture des dix derniers magasins non compris dans la transaction de mai. »

Parmi les 54 employés touchés par la fermeture du magasin de Place Fleur-de-Lys, 18 étaient des employés à plein temps. Les autres travaillaient à temps partiel.

Le Pélican arrive à l'île aux Coudres

LA MALBAIE — Le Pélican a finalement quitté la baie de La Malbaie, mais plutôt que de faire escale au quai de Cap-à-l'Aigle pour qu'on y coule du ballast, a décidé de filer à l'île aux Coudres. Il y est arrivé vers 21 h.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

Les manoeuvres pour sortir le navire de la baie ont débuté vers 2 h. Deux petits remorqueurs l'ont toué dans le chenal que l'on avait élargi avec un bulldozer dans la journée. Depuis mardi matin, on avait soudé des citernes d'acier autour de la coque pour relever le tirant d'eau du navire.

Au lever du jour, le Pélican a été échoué sur un banc de sable

au large de la baie. On a profité du retrait de la marée pour enlever les réservoirs. Vers 14 h, l'opération de remorquage a repris.

Le Pélican a d'abord été dirigé vers le quai de Cap-à-l'Aigle où une bétonnière était prête à couler le béton pour le ballast. Les vagues et le courant, combinés au fait que le Pélican semblait se comporter de façon acceptable, ont amené les responsables à se diriger directement vers l'île aux Coudres.

Les installations de l'entrepreneur chargé des travaux, les chantiers AML, sont situées non loin du quai de l'île. Le Pélican devrait y demeurer plusieurs semaines au cours desquelles on installera les mâts et le gréement.


**METTES DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN**
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

On vide la cour!!!

SONATA 1992

10 005 \$



HYUNDAI
Un achat intelligent!

654-9292

2650, Dalton
parc Colbert
Sainte-Foy

* Transport, préparation en sus, pour un temps limité seulement.

Comment choisir plus beau et payer moins cher!

Soulier sport lacé, en cuir garni de suède et à robuste semelle à relief. En ocre, brun ou noir. Un des nombreux modèles à découvrir dans la nouvelle collection automne-hiver de Jean-Paul Fortin.

89,50\$



JEAN-PAUL FORTIN
LE PLUS GRAND CHOIX DE QUÉBEC

PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

HORAIRE
du lundi au vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h
dimanche 10h à 18h



Spéciaux en vigueur jusqu'au 30 août inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

 BANANES Produit importé 37¢ (82¢ kg) livre	 BROCOLI Produit du Québec, grosseur #14 57¢ chacun	 PATATES 10 LIVRES Produit du Québec, nouvelle récolte 77¢ sac de 10 lb (4,54 kg)
 CAROTTES 5 LIVRES Produit du Québec 97¢ sac 5 livres (2,27 \$ kg)	 PÊCHES 4 LITRES Produit de l'Ontario 3,47\$ panier 4 litres	 LAITUE ROMAINE Produit du Québec, grosseur #16 57¢ chacune
 CONCOMBRE ANGLAIS Produit de serre de l'Ontario 97¢ chacun	 CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario 97¢ chopine	 PIMENTS VERTS Produit du Québec, pré-emballés (1,70 \$ kg) 77¢ livre
 CONCOMBRE RÉGULIER Produit du Québec 47¢ 2 POUR	 ZUCCHINI Produit du Québec, pré-emballés (1,48 \$ kg) 67¢ livre	 TOMATES ROUGES de champ, du Québec, pré-emballées (2,14 \$ kg) 97¢ livre
 RADIS 1 livre, produit du Québec (454 g) 87¢ cello	 ÉPINARDS Produit du Québec, cello de 10 onces (284 g) 97¢ cello	 ÉCHALOTES Produit du Québec 87¢ 2 POUR
 MELON D'EAU Produit des États-Unis 27¢ livre (60¢ kg)	 AVOCATS "HASS" Grosseurs 18-20 97¢ chacun	<p>BIÈRE DÉSALCOOLISÉE HAIGAN 0,5% par volume 9,97\$ pour 24 canettes de 354 ml</p>

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Gaston 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINTE-FOY 3440, de la Pérade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344, Seigneurie 661-7997	1 ^{re} AVENUE 4145, 1 ^{re} Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473	SAINTE-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717
--	--	--	---	--	---	--	--	---

ÉDITORIAL

Libéraliser le commerce

Les modifications récentes des lois chez nos voisins et les brèches ouvertes dans l'application de la Loi des heures d'affaires obligent le gouvernement du Québec à libéraliser rapidement le commerce du dimanche.

Québec s'est livré à de vastes consultations avant de modifier, en juin 1990, sa Loi sur les heures d'affaires en raison des objections à l'ouverture des commerces le dimanche. Coïncé entre des objections d'ordre syndical, familial et commercial, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie M. Gerald Tremblay, a opté pour un compromis.

Seuls les marchés d'alimentation pourraient ouvrir le dimanche et à condition d'avoir moins de quatre employés, excluant le gérant, le personnel de la boulangerie et de la sécurité.

Ces dispositions devaient protéger les dépanneurs en compliquant les opérations des magasins à grande surface. Ce ne fut pas le cas. Avec beaucoup d'ingéniosité, les exploitants ont trouvé le moyen, tout en respectant la loi, de maintenir beaucoup plus d'employés sur le plancher. Plusieurs d'entre eux ouvrent leurs portes jusqu'à 23 h tous les soirs. Les dépanneurs ont donc dû s'ajuster à la concurrence.

La libéralisation en cours chez nos voisins a fait débordé le vase. Les États américains limitrophes, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont tous enlevé les restrictions au commerce du dimanche.

En réponse, le Québec utilise une disposition de la loi pour permettre aux commerces situés dans les zones limitrophes d'ouvrir le dimanche. C'est le cas de neuf municipalités importantes qui voisinent l'Ontario. Des villes de la Matapédia et du Témiscouata obtiendront le même « privilège » pour s'ajuster à la libéralisation prévue au Nouveau-Brunswick, à compter du 8 septembre.

À ces territoires « libérés » s'ajoutent les zones touristiques dont le nombre augmente d'année en année avec un effet de domino. Bientôt le Québec sera transformé en un gruyère avec une bordure et de multiples trous où le commerce du dimanche sera permis.

Et ce n'est pas tout. Les limitations au commerce du dimanche ont permis au cours des dernières années une prolifération des marchés aux puces. Ces établissements, au lieu de vendre des marchandises usagées, utilisent à fond la disposition de la loi qui leur permet de vendre des produits neufs de moins de 50 \$. Les centres commerciaux voisins font les frais de cette brèche dans la loi et s'en plaignent avec raison.

Que faire pour corriger la situation? Boucher les trous de la loi et la rendre plus répressive est une voie anti-économique sans issue. Il faut carrément la libéraliser en permettant aux commerces d'ouvrir le dimanche s'ils le désirent.

Cette mesure augmentera les dépenses des consommateurs chez nous et aidera à la reprise économique. Pour éviter les abus, la loi devrait toutefois prévoir que le travail du dimanche est volontaire pour les employés.

Les syndicats ont avantage à s'adapter à une telle mesure s'ils veulent arrêter la chute dramatique des emplois dans les commerces.

Le gouvernement et l'opposition devraient éviter les manoeuvres politiciennes sur cette question sensible et faire un consensus pour changer rapidement la loi.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Trop bons garçons

Les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis ont connu d'autres grimaces cette semaine.

Une firme gaspésienne peste contre les fonctionnaires canadiens qui ont donné un contrat de dragage aux Îles-de-la-Madeleine à des Américains. Norsk Hydro, de son côté, souligne que les Américains prévoient un traitement particulier pour leurs entreprises en démarrage alors qu'ils portent des accusations contre les Canadiens qui bénéficient du même traitement ici.

Alors que Norsk se fait quasiment expulser des É.-U. sous une avalanche de droits protectionnistes qui protègent leur marché, le Canada, toujours bon garçon, accorde un contrat de dragage, que des Québécois affirment pouvoir exécuter, à des Américains et leur octroie aussi une exemption de droits de douane pour ce contrat.

Selon la firme gaspésienne Verreault Maritime, les dés étaient pipés. La mine de sel pour laquelle on fera du dragage appartient à des intérêts de Chicago et ce sont des gens de là-bas qui obtiennent le contrat. Nos fonctionnaires n'auront pas su accorder un contrat chez nous, ni profité de l'occasion pour dénoncer une législation (Jones Act) qui interdirait aux étrangers de faire du dragage aux États-Unis, sous peine de se faire saisir leur équipement.

Comment se fait-il que le Canada ne prévoit pas des mesures réciproques pour limiter l'accès à nos marchés et qu'on n'ait pas des contrôles aussi tatillons envers les « envahisseurs » susceptibles de porter préjudice à notre industrie?

Les Castors ont fait leurs thèses sur l'ouverture des économies nationales alors que les Américains n'hésitent pas à fermer leur frontière lorsque leurs intérêts sont en jeu.

Dans un magazine gouvernemental américain (Dialogue 1991, no 94), on explique l'utilisation des organismes internationaux par les Américains pour user d'une puissance « douce » à l'égard du reste du monde.

La puissance douce, c'est « la capacité d'obtenir la coopération des tiers en les amenant à faire ce qui est demandé. Cette puissance repose sur l'attrait des idées, la possibilité de fixer le calendrier politique et de déterminer le cadre d'un débat de manière à modeler les préférences exprimées par les autres. La puissance douce est associée au recours aux institutions internationales. »

Le Canada n'est pas équipé pour faire contrepoids à cette stratégie. Les Castors sont de trop bons garçons!

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

LES JEUNES LIBÉRAUX



Vive le chef, tant pis pour la patrie

Le dernier congrès politique auquel j'ai assisté au PEPS de l'université Laval, c'était il y a cinq ans, quand le Parti québécois a enterré la souveraineté au profit de « l'affirmation nationale » pour plaire à Pierre Marc Johnson. Ça n'a rien valu de bon au PQ. Ni à M. Johnson d'ailleurs. Coïncidence, le Parti libéral a choisi le même endroit pour renier ses engagements, simplement parce que son chef n'a pas su tenir les positions adoptées par ses propres militants face au Canada anglais.

En juin 1987, 80 % des délégués au congrès du PQ avaient voté pour les thèses de M. Johnson. À peine 150 dissidents avaient claqué la porte. Tout le monde avait conclu qu'il aurait la paix jusqu'aux élections générales. Le samedi soir, au pavillon Pollack, il était tellement confiant dans l'avenir qu'il s'était installé à la batterie pour accompagner l'orchestre de jazz de Vic Vogel. L'air qu'il avait choisi : *Bye, bye, black bird* (Adieu, oiseau de malheur). Cinq mois plus tard, il démissionnait.

Au PLQ, où le culte du chef est beaucoup plus profondément enraciné dans la culture partisane, il n'est évidemment pas question de contester le leadership de M. Bourassa. Par moments, ça frise même l'idolâtrie. De toute façon, on ne conteste pas un premier ministre, à moins qu'il s'appelle Bill Vander Zalm. Le résultat du vote de cet après-midi devrait ressembler à celui du congrès péquiste de 1987.

Bien des libéraux ont quand même dû avoir mal au ventre en voyant la mesquinerie avec laquelle M. Bourassa a entrepris de discréditer Me Jean Allaire, un vieux confrère d'université, qui milite au parti depuis 36 ans, parce qu'il a osé dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas, mais qu'ils n'avoueraient jamais : qu'on s'est joué

Michel
DAVID

d'eux, qu'on les utilise pour faire passer une entente nuisible aux intérêts du Québec. À moins qu'ils n'en veulent à Me Allaire de souligner, par son exemple, leur propre manque de courage.

Les délégués au congrès vont adopter massivement une entente qu'ils ne connaissent même pas, d'autant moins qu'on leur cache le peu d'information disponible. Une entente qui n'a d'ailleurs pas l'air d'une solidarité à toute épreuve, si on en juge par ce qu'on a entendu depuis deux jours à Charlottetown. Au moins, les péquistes de 1987 savaient sur quoi ils votaient.

Même à l'époque de Pierre Marc Johnson, je ne me souviens pas d'avoir lu un réquisitoire aussi accablant contre le chef du parti. En termes différents, Me Allaire a posé au fond la même question que Jacques Parizeau, jeudi soir, à Alma : « Ça vaut quoi la signature de Robert Bourassa? » Comme dirait le principal intéressé : poser la question, c'est y répondre.

Le procès qu'il fait de l'entente du 22 août est sans appel : un véritable marché de dupes qui mène tout droit à la prince-édouardisation du Québec. Peu importe, les militants libéraux ne prendront même pas la peine de lire son texte. À quoi ça servirait? Le chef leur a expliqué qu'après 36 ans de bons et loyaux services, le président de la Commission juridique du parti a décidé de se recycler dans la mise en scène.

Peut-être M. Bourassa a-t-il été surpris qu'un vieux militant comme Me Allaire, bien au fait de tous les artifices de la vie partisane, comme il l'a lui-même expliqué, ait pensé un seul instant qu'il puisse négocier sur la base de son rapport, encore moins envisager l'alternative proposée. Après toutes ces années, il devrait pourtant le connaître. C'est peut-être ce que voulait dire M. Bourassa, quand il parlait de mise en scène : on dirait toujours qu'il a du mal à concevoir qu'on puisse avoir des principes.

Avant de lui donner un chèque en blanc, les militants libéraux devraient se poser une autre bonne question soulevée par Me Allaire : combien sont prêts, en leur âme et conscience, à vendre ça aux Québécois comme une bonne entente dans une campagne référendaire?

Le plus drôle, c'est que M. Bourassa pourrait encore se raviser, si jamais les sondages lui indiquent qu'il court au désastre. Il s'est d'ailleurs réservé une porte de sortie au cas où, en faisant préciser dans la résolution soumise au congrès que l'entente sera ratifiée par l'Assemblée nationale « s'il y a eu entente sur les textes juridiques ». On peut compter sur M. Bourassa pour trouver au besoin des tonnes de problèmes dans les textes juridiques. Il a prononcé une phrase bizarre, hier, à Charlottetown : « On a besoin de temps pour commencer des batailles sémantiques ». Après quoi, il suffira de tenir un nouveau congrès. Des « girouettes » disait Me Allaire?

C'est peut-être pour ça que Brian Mulroney est si pressé de déclencher un référendum pancanadien. Il connaît assez son ami Robert pour savoir qu'il peut changer d'idée à tout moment. Déjà, il s'est mis à parler des « implications » d'un référendum. Brian devrait peut-être commencer à s'inquiéter.

Votre Opinion

Hommes dépassés

D'aussi longues négociations constitutionnelles ne démontrent-elles pas la dimension du fossé qui sépare nos deux cultures?

L'à-plat-ventrisme d'une bassesse inouïe dont M. Bourassa vient de faire preuve la semaine dernière à Ottawa ainsi que le silence résigné et soumis de Jean Chrétien durant toute cette ronde constitutionnelle n'ont-ils pas de quoi assommer les plus ardents membres du Parti libéral?

Les Canadiens ne veulent plus que les Québécois se mêlent de leurs affaires et il en va de même des Québécois envers les Canadiens. Il y a actuellement une relation de bon voisinage entre ces deux sociétés distinctes et je ne vois pas pourquoi il en serait autrement dans un Québec souverain. Il est tout à fait normal que les choses changent car les sociétés évoluent.

Dans ce processus d'évolution, tous autant que nous sommes, cherchent à améliorer leur sort. Il faut juste qu'un jour MM. Mulroney et Bourassa comprennent qu'on ne peut pas indéfiniment arrêter l'évolution d'un peuple.

Pourquoi démontrez-vous une certaine appréhension à vous adresser aux citoyens, à leur demander leur opinion? Pourquoi repoussez-vous continuellement les échéanciers qui permettraient aux contribuables québécois de s'exprimer le plus démocratiquement du monde? Craignez-vous les résultats?

Posez-nous une question propre. Je vous promets une réponse claire!

Bernard Saint-Laurent
Manicouagan

Discussions utiles

Le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, s'est encore récemment fait l'écho du milieu des affaires en affirmant qu'en palabrant vainement sur la question constitutionnelle, les politiciens canadiens négligeaient les sérieux problèmes économiques du pays. Mais cela est faux et démagogique pour deux raisons.

Les négociations constitutionnelles sont essentielles et doivent être pleinement couvertes par les médias d'information afin que le plus grand nombre de citoyens soient tenus au courant de leur évolution. La phase de « constitutionnisme aiguë » caractérisée par des cascades de « cir-

conférences » fédérales-provinciales et d'argumentations abstraites de savants constitutionnalistes est précisément celle qu'on évite de traverser, par le passé, les dirigeants du Liban, de la Russie ou des Balkans, avec les résultats que l'on connaît.

D'autre part, que tous soient rassurés, si quelqu'un, incluant M. Chrétien, avait trouvé une solution permettant d'extirper l'économie canadienne du bourbier économique dans lequel elle trempe lamentablement, nul doute qu'il serait millionnaire à l'heure présente.

Jean Plourde
Sainte-Foy

Ça sent le racket

(Lettre à la Société d'assurance automobile du Québec)

Je désire vous souligner que l'inspection des véhicules demandée par la société doit se faire auprès des garagistes (très peu nombreux) désignés par la société à des coûts exorbitants. Ça sent le racket à plein nez.

Pour mon auto-caravane j'ai calculé que le taux horaire de cette inspection avait été de 150 \$ l'heure.

J'ai dû également faire inspecter une motoboylette que j'avais remise durant un certain

temps, car la société refusait l'immatriculation sans inspection.

Encore là, deux garages autorisés à Québec, un seul à Charlesbourg, coût 50 \$, durée de l'inspection dix minutes en forçant pour étirer le temps, taux horaire : 300 \$ l'heure.

C'est terrible de se faire voler et de ne pouvoir rien faire. On se sent complètement démuné devant la grosse machine qu'est la Société de l'assurance automobile du Québec.

Pour combler le tout, ma motoboylette qui a été immatriculée il y a 11 ans et qui est en parfait ordre a été refusée à l'inspection parce qu'elle n'a pas les hautes et les basses et un feu de freinage. Ce sont des équipements qu'elle n'a jamais eus et qu'il serait très dispendieux et probablement impossible à ajouter.

Il ne me reste donc qu'à me promener sans immatriculation ou à la mettre au vidange.

Si on considère que cette motoboylette roule moins vite qu'une bicyclette de 10 vitesses, je trouve la réglementation carrément exagérée.

Gilles Belleau
Charlesbourg

DOSSIER

Pour les libéraux nationalistes

Le congrès du «Crois ou meurs»

C'est avec le sentiment d'entrer à l'abattoir que bien des membres de l'aile nationaliste du Parti libéral du Québec entrèrent au Peps de l'université Laval, ce matin, pour participer à ce que l'un d'entre eux a baptisé le « Congrès du crois ou meurs ».



par André FORGUES

On y lit aussi qu'à propos des intrusions fédérales dans les champs de compétence provinciale, l'accord ne prévoit qu'un engagement à « établir un cadre qui discipline l'usage du pouvoir fédéral de dépenser dans les do-

maines de juridiction exclusivement provinciale ».

Et sur la culture et la formation de la main-d'oeuvre, on explique à Ottawa que seul le pouvoir législatif est cédé aux provinces de manière exclusive et que ce sont les ententes qui restent à négocier dans ces domaines qui devraient permettre aux deux gouvernements de « concerter davantage leurs activités ».

Conclue en quelques jours, non encore traduite en textes ju-

ridiques, l'entente du 22 août comporte encore des trous et des incongruités. Elle n'est pas non plus facile à interpréter. Ainsi, quand on leur a demandé si la nouvelle clause de société distincte a plus ou moins de poids que celle qui faisait partie de l'entente du lac Meech, les fonctionnaires fédéraux ont simplement répondu qu'on se situait dans « un contexte différent de celui de Meech ».

Mais au Parti libéral, ont compris depuis déjà longtemps les nationalistes, toutes ces difficiles

questions sont vite balayées par la majorité quand le choix à faire équivaut, en fait, à maintenir ou à retirer la confiance au chef. Sur-tout que le parti est au pouvoir...

Dans ces circonstances, peu importe qu'ils soient aujourd'hui 10 %, 15 % ou 20 % à exprimer leur dissidence, selon le mot de Jean Allaire. Le seul fait qu'ils se manifestent publiquement, c'est déjà un message que M. Bourassa ne pourra prendre à la légère quand il aura à décider s'il se lance dans une aventure référen-



Bourassa devra être convaincant...

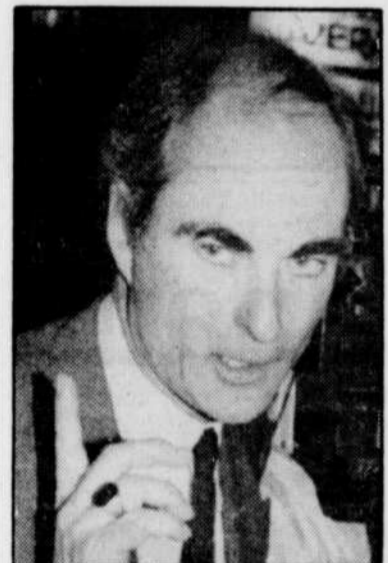
L'horaire prévoit qu'avant de décider s'ils l'appuient ou la rejettent, les militants libéraux vont se faire vendre l'entente constitutionnelle acceptée par M. Bourassa pendant environ quatre heures, ce matin. Le chef lui-même et le ministre Gil Rémillard prendront la parole et une période de questions a été prévue pour éclairer les participants au congrès.

Quel contraste avec le congrès de mars 1991, quand le parti a fait du rapport Allaire sa nouvelle politique constitutionnelle !

Cette fois-là, le vendredi soir, en ouverture, le chef avait livré un discours d'une belle ambiguïté, se trouvant ainsi à laisser chacun totalement libre de voter selon ses penchants. Résultat : le lendemain, en l'absence de M. Bourassa, les militants votaient à 80 % pour le rapport Allaire.

C'est le dimanche, à la clôture, que le premier ministre infligeait un traitement de choc à ses troupes en prenant résolument ses distances à l'égard du virage nationaliste.

Aujourd'hui, le traitement viendra avant le vote de près de 4000 participants attendus. En fait, M. Bourassa a commencé à préparer graduellement les esprits depuis quelque temps déjà, notamment en faisant passer des messages par la vice-première ministre Lise Bacon, à l'approche



...tout comme son bras droit Gil Rémillard.

du congrès des jeunes, il y a deux semaines.

Et au cours des derniers jours, le premier ministre et ses collaborateurs ont consigné les députés de manière à ce que chacun encadre bien la délégation de sa circonscription au cours du congrès. On a par exemple fait penser à certains qu'ils pourraient se retrouver dans une situation bien délicate, lors d'un prochain référendum, s'ils avaient à défendre une entente constitutionnelle contre laquelle ils auraient pris position, sur le plancher du congrès...

L'entente

L'appui massif qu'obtiendra très certainement l'entente, cet après-midi, sera davantage le résultat de ce type d'arguments — respect de la ligne du parti, loyauté et confiance au chef — que d'une appréciation réelle des « gains historiques » effectués par M. Bourassa, comme on pourra le constater à consulter le tableau ci-contre.

Par exemple, sur la question primordiale pour les libéraux du partage des pouvoirs, les fonctionnaires fédéraux portent un verdict assez tranchant sur l'accord. « Dans la division des pouvoirs, essentiellement, ce qui a été convenu le 7 (juillet) demeure inchangé », peut-on lire dans la transcription de la séance d'information offerte plus tôt cette semaine par les fonctionnaires fédéraux.

Obtenu par l'opposition péquiste auprès de laquelle LE SOLEIL en a obtenu copie, cette transcription « pour usage interne seulement » révèle par exemple que, selon la principale collaboratrice du ministre Joe Clark, Mme Jocelyne Bourgon, l'accord sur les communications n'est qu'une « mesure purement administrative ».

Meech	Rapport Allaire	Entente du 7 juillet	Accord du 22 août
DROIT DE VETO			
L'accord du Québec et de toutes les provinces, ainsi que d'Ottawa, est obligatoire pour tout changement au Sénat, à la Cour suprême et pour la création de nouvelles provinces.	L'accord du Québec et de six autres provinces (totalisant avec le Québec 50% de la population canadienne) ainsi que d'Ottawa est obligatoire pour tout changement à la Constitution.	L'accord du Québec et de toutes les provinces est obligatoire pour tout changement au Sénat, et à la Cour suprême. La création de nouvelles provinces se ferait par une loi du Parlement canadien après avoir tenu les consultations appropriées.	L'accord du Québec et de toutes les provinces est obligatoire pour tout changement au Sénat et à la Chambre des Communes de même que sur la Cour suprême. La création de nouvelles provinces se ferait avec le seul accord d'Ottawa, après simple consultation des provinces, mais le Québec et les autres auraient un veto sur tout changement que cela entraînerait dans la composition du Sénat ou dans l'application de la formule d'amendement de la constitution.
SOCIÉTÉ DISTINCTE			
Toute la Constitution doit être interprétée par les tribunaux en tenant compte du fait que le Québec est une société distincte et que de promouvoir ce caractère distinct. Par ailleurs, la présence de minorités anglophone au Québec et francophone dans les autres provinces est reconnue comme une caractéristique fondamentale du pays, qu'Ottawa et les provinces doivent protéger.	N'en traite pas.	Deux façons de formuler la clause seront proposées au Québec. La dernière proposition intègre cette reconnaissance dans une « clause Canada » qui stipule que les tribunaux doivent interpréter la Constitution en tenant compte de huit « caractéristiques fondamentales » dont une est la reconnaissance du Québec comme société distincte, « ce qui comprend une majorité d'expression française, une culture unique et une tradition de droit civil », et qui affirme le rôle de la législature et du gouvernement québécois de protéger et promouvoir cette société distincte. Mais la clause affirme aussi l'engagement des Canadiens et de leurs gouvernements envers l'épanouissement et le développement des minorités anglo-québécoise et francophone hors-Québec.	Dans une « clause Canada » énumérant huit « caractéristiques fondamentales » du Canada dont doivent tenir compte les tribunaux dans l'interprétation de la constitution (y compris la charte des droits), on reconnaît que le Québec est « une société distincte, comprenant notamment une majorité d'expression française, une culture qui est unique et une tradition de droit civil » et on souligne « l'attachement (« are committed », dans la version anglaise) des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays ». Un autre paragraphe affirme que « la législature et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et promouvoir la société distincte ».
SÉNAT			
La réforme du Sénat était inscrite comme un sujet à aborder prioritairement dans une nouvelle ronde de pourparlers, après la ratification de Meech. En juin 1990, pour tenter d'obtenir cette ratification, un accord politique avait été signé où Ottawa et les provinces acceptaient le principe d'un Sénat élu avec une meilleure représentation des provinces moins peuplées.	Abolition du Sénat dans sa forme actuelle.	Un Sénat élu, chaque province ayant huit sièges, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest deux chacun et les autochtones un nombre à déterminer. Un vote à 50% plus un du Sénat bloque pendant 30 jours les lois à incidence financière et bloque définitivement les projets de loi touchant les nominations, les ressources naturelles et la taxation directe, un vote à 60% plus un forcera la tenue d'une session conjointe du Sénat et des communes pour décider si un projet de loi doit être adopté et un vote à 70% plus un bloquera définitivement tout projet de loi; une double majorité des sénateurs anglophones et francophones sera nécessaire pour approuver toute loi relative à la langue et à la culture française. Ajoute par ailleurs 17 sièges aux Communes (10 pour l'Ontario, 3 pour le Québec, 3 pour la Colombie-Britannique et 1 pour l'Alberta.	Un Sénat élu, chaque province ayant six sièges et les deux territoires en ayant chacun un, le nombre de représentants autochtones restant à décider. Les modalités d'élection seraient déterminées par une loi fédérale qui permettrait à une province de faire élire ses sénateurs par sa législature plutôt que par l'ensemble de la population. Un vote à 50% plus un du Sénat permet de bloquer toute mesure fiscale liée aux ressources naturelles et de bloquer certaines nominations; un vote identique impose un délai de 30 jours dans l'application des lois de crédit; une majorité de sénateurs francophones peut bloquer une loi « affectant de façon importante la langue et la culture ». Sur tout le reste, un vote de 50% plus un contre une décision des Communes force une session conjointe du Sénat et des Communes. Par ailleurs, le Québec obtient la garantie qu'il ne comptera jamais moins de 25% des sièges aux Communes et il gagne 18 députés, tout comme l'Ontario, tandis que la Colombie-Britannique en obtient 4 et l'Alberta 2.
PARTAGE DES POUVOIRS			
À la suite d'un accord conclu entre Ottawa et une province pour lui transférer des pouvoirs en matière d'immigration, l'acquisition de ces pouvoirs est enchassée dans la constitution et ne peut être remise en cause sans l'accord de la province et du fédéral.	Le Québec obtient 22 pouvoirs exclusifs, dont 11 sont déjà de compétence provinciale en théorie, mais ont été l'objet d'intrusions fédérales, les 11 autres étant présentement de compétence partagée ou de compétence fédérale exclusive. Plusieurs autres domaines, dont la politique étrangère, deviennent des compétences partagées. Ottawa conserve seulement quatre compétences exclusives: défense, douanes, monnaie et péréquation.	Identique à Meech en ce qui touche l'immigration. Rend aux provinces la compétence sur les « six sœurs » (mines, affaires urbaines, habitation, tourisme, loisirs et forêt) qui sont déjà du ressort des provinces mais ont fait l'objet d'intrusions fédérales. Les provinces obtiennent des pouvoirs en matière de formation de la main-d'oeuvre et de culture, mais Ottawa se garde un rôle dans ces domaines. Le fédéral s'engage à négocier un accord à la demande de toute province pour baliser son rôle en matière de développement régional.	Identique à l'entente du 7 juillet en ce qui touche l'immigration, les « six sœurs » et la formation de la main-d'oeuvre; en matière de culture, identique au 7 juillet avec l'ajout d'un engagement fédéral à négocier une entente, tout comme pour le développement régional. Un engagement est aussi pris de négocier un accord pour harmoniser les actions provinciales et fédérales en matière de télécommunications.
LES AUTOCHTONES			
N'en traite pas.	Prévoit simplement que les affaires autochtones sont une compétence partagée entre Ottawa et Québec.	Reconnaît le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale, évoque un « troisième palier de gouvernement » et prévoit des négociations sur les pouvoirs, le financement et les territoires d'application de ce nouveau palier de gouvernement. Accorde, dans cinq ans, le droit de recourir aux tribunaux si les négociations n'aboutissent pas. Les gouvernements fédéral et provinciaux s'engagent à donner aux peuples autochtones les « ressources fiscales et autres, comme le territoire », pour aider les gouvernements aborigènes à prendre en main leurs propres affaires en tenant compte du niveau des services procurés aux autres Canadiens et du potentiel fiscal à la disposition des gouvernements autochtones.	Identique au 7 juillet quant aux principes mais en ajoutant des dispositions qui précisent que le droit inhérent s'applique dans les limites des compétences et des territoires où agissent les gouvernements autochtones, et cela sans créer de nouveaux droits territoriaux. On précise aussi qu'une loi autochtone ne peut contrevenir aux lois qui existent au Canada pour assurer le maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. Quant aux tribunaux, avant de trancher, en cas d'impasse des négociations, ils devront tenter d'imposer aux parties des mesures qui pourraient permettre de conclure un accord négocié.
LA COUR SUPRÊME			
La constitution garantit que trois des neuf juges de la Cour suprême viennent de Québec et que les juges sont nommés par Ottawa à partir de suggestions venant des provinces.	Institue un tribunal communautaire pour assurer le respect de la Constitution, d'une charte des droits canadienne et l'application des lois du ressort du nouvel État central.	Identique à Meech.	Identique au 7 juillet.
LE POUVOIR FÉDÉRAL DE DÉPENSER			
Ottawa donne une compensation financière à toute province qui se retire d'un programme national cofinancé dans un domaine de compétence provinciale à condition que cette province crée son propre programme « compatible avec les objectifs nationaux ».	Le pouvoir de dépenser est éliminé dans les domaines de compétence provinciale exclusive.	Identique à Meech.	Identique au 7 juillet quant aux programmes cofinancés dans un domaine de compétence provinciale. Ajout d'un engagement à négocier les conditions dans lesquelles ce pouvoir pourra s'exercer, d'une manière générale, dans les domaines de compétence provinciale. Ces négociations devront viser à ce qu'Ottawa dépense en respectant des objectifs nationaux, en réduisant les chevauchements et en n'allant pas à l'encontre des objectifs provinciaux.
UNION ÉCONOMIQUE			
N'en traite pas.	Doit être maintenue et renforcée pour assurer la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, une union douanière et monétaire; prévoit la réglementation du déficit budgétaire fédéral et de son pouvoir de taxation.	Prévoit la disparition des barrières interprovinciales et le droit de recourir aux tribunaux pour assurer la libre circulation des biens, services, personnes et capitaux, mais accorde une période d'adaptation et permet quelques exceptions.	On affirme le principe de libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux et l'engagement des gouvernements de ne pas ériger de barrières. La liste d'exceptions demeure et les premiers ministres du pays se donnent le mandat de créer ultérieurement un tribunal qui serait chargé de régler les différends.

Deux mois après le nettoyage de la paroisse Jacques-Cartier

La prostitution se déplace vers le quartier Saint-Roch

QUÉBEC — La rue Notre-Dame-des-Anges et ses « filles de joie » font maintenant partie de la petite histoire. Du moins pour le moment. Deux mois après l'instauration d'un plan policier visant à inciter les prostituées à quitter la paroisse Jacques-Cartier pour aller vendre leurs charmes ailleurs, la police de Québec et la population ne cachent pas leur satisfaction. Sauf que — et c'était prévu par les instigateurs du projet — ce sont maintenant d'autres citoyens du quartier Saint-Roch qui ont vu leurs trottoirs et rues envahis.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

Tous les intervenants du milieu le confirment : prostituées et clients ont migré dans la paroisse Saint-Roch. On les retrouve, à différentes heures du jour et de la nuit, dans les rues Saint-François, du Pont, de la Reine et de l'Église. Un employé de dépanneur du coin affirme en apercevoir régulièrement près de l'église Saint-Roch. Leur présence, en nombre plus restreint toutefois, aurait aussi été notée dans le quartier Limoilou, entre la 1re et la 3e Avenue.

« Je trouve malheureux que le problème se retrouve ailleurs. Faut-il peut-être s'y attendre, mais au moins ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui souffrent des inconvénients », souligne le

curé de la paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, Marcel Dion.

Au début juillet, une brochette d'intervenants du monde municipal et policier avaient rendu public un plan visant à améliorer la qualité de vie des citoyens de la paroisse Jacques-Cartier. Pour la plupart des gens âgés, ces derniers se plaignaient de la présence trop visible des filles, de la circulation intense engendré par leurs activités et, détail non négligeable, de la prolifération des « commerces » connexes (piqueries, trafic de drogues, vols...)

Depuis, deux policiers à pied arpentent le quartier une fois le soir venu. Ils vérifient l'identité des flâneurs, en incitent d'autres à aller jouer ailleurs, bref, tentent de redonner la rue aux citoyens. Plusieurs artères ont été fermées

régulièrement ou transformées en sens unique ; petit manège qui n'a pas été sans chambarder la routine des clients qui passaient et repassaient avant d'arrêter leur choix...

Amélioration importante

Tous les résidents et commerçants interrogés par LE SOLEIL ont constaté une amélioration importante de la situation. « Il n'y a presque plus de filles. Avant, on en voyait beaucoup assises dans les marches de l'église. Et puis il y a beaucoup moins de circulation », avoue Lucien Tremblay, de Leclerc Chaussures, rue Saint-Joseph.

« C'est beaucoup mieux qu'avant. T'avais de la misère à traverser le rue en arrière tellement il y avait du trafic, c'était comme sur un boulevard », reprend un employé du Salon Fleuri, Raymond Thériault.

Parties, donc, les péripatéticiennes du quartier. On les retrouve un peu plus à l'est. Suffit de traverser la rue de la Couronne. Le conseiller municipal du quartier Saint-Roch, Réjean Lemoine, avoue, qu'en effet, « ça s'est amplifié dans ce secteur, même s'il y avait quand même de

la prostitution avant » à cet endroit. « Reste à voir comment la police va s'ajuster à cette nouvelle réalité », laisse-t-il tomber.

Paumées de la vie

Au-delà de l'impact négatif suscité par la présence d'une cinquantaine de prostituées « ping pong », qu'on se renvoie d'un quartier à l'autre, plusieurs intervenants insistent sur le désespoir qui se profile derrière cette réalité et sur l'urgence d'agir.

« Il faut trouver une solution aux problèmes de ces filles-là. Ce ne sont pas des prostituées de luxe, mais des paumées de la vie, qui se prostituent pour s'acheter de la drogue et qui sont abusées par des souteneurs, c'est ça la réalité », clame Jean-Pierre Ruest, organisateur communautaire au CLSC Basse-Ville.

« Personne n'amène le débat sur la place publique », renchérit

Monique Poliquin, du Projet Intervention Prostitution (PIP) de Québec. « On tourne autour du pot et on ne fait que déplacer le problème d'un quartier à l'autre. La société n'est pas claire dans les messages qu'elle lance. »

Pour le PIP, la prostitution juvénile est un fléau encore plus important, « que la police ne voit pas et ne veut pas voir ». Selon les chiffres avancés par Mme Poliquin, jusqu'à 1000 jeunes de la région se prostitueraient.

Robert-Giffard

Par ailleurs, la prostitution près du Centre hospitalier Robert-Giffard a connu un ralentissement depuis la publication d'un texte dans LE SOLEIL, à la fin de juillet, dans lequel était dénoncée l'exploitation de quelques pensionnaires par une quinzaine de clients peu scrupuleux.

Une opération policière au cen-

tre commercial La Canardière au début du mois a dissuadé les plus récalcitrants. Malgré l'accalmie, les agents de sécurité du centre hospitalier poursuivent la surveillance étroite des lieux, assure Mme Ginette Marineau, directrice de l'information de l'établissement.

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Transport du midi

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Les parents des élèves qui fréquentent les écoles primaires de la Commission scolaire de La Tourelle devront verser 60 cents par jour, par enfant, pour utiliser le transport scolaire du midi. Cette augmentation permettra de financer une large part des 107 800 \$ que coûtent ce service non subventionné par le ministère de l'Éducation. En juin, les 1590 contribuables ont, choisi, par référendum, de refuser que la facture soit absorbée par une taxe générale additionnelle. de sept cents pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation foncière imposable. L'an dernier, ce service coûtait 50 cents par jour.

Les amis des plaines d'Abraham
CONFÉRENCE DES AMIS DES PLAINES D'ABRAHAM
LA MYCOLOGIE
(Étude des champignons)

Invité: Maurice Thibault, botaniste et mycologue
Sujet: Initiation à la mycologie
Quand: Le mercredi 2 septembre
Heure: 19h30
Endroit: Hôtel Loews Le Concorde, salle Leduc-Fortin
Renseignements: Madame Johanne Remy au 649-6476
Coût: Membres: Gratuit
Non-membres: 3\$
IL N'EN CÔUTE QUE 15\$ PAR ANNÉE PAR PERSONNE OU 25\$ PAR COUPLE POUR DEVENIR MEMBRE DES AMIS DES PLAINES D'ABRAHAM!

SESSION D'AUTOMNE 1992
Apprenez à piloter



transport Air
Aéroport de Québec
(418) 872-0206

Cours de pilote privé et commercial. Soirée d'information le mardi 8 septembre à 19h.

Inscription par téléphone acceptée

CLIC LA FAÇON D'APPRENDRE L'ANGLAIS

FORMULE Petites équipes de 4 à 6 (élèves de même niveau)	FIN 26 novembre
DURÉE 45 heures	BUT Fonctionner en anglais en milieu de travail et en voyage (téléphone, réunions, relations humaines, actualités, réservations)
DÉBUT 14 septembre	COÛT 359\$ Incluant matériel didactique, taxes, attestation de fin de programme, reçu officiel d'impôt.

N'ATTENDEZ PLUS, IL Y A UN COURS D'ANGLAIS "CLIC" POUR VOUS. TELEPHONEZ-NOUS!

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
CLIC SAINTE-FOY, 2750, CHEMIN SAINTE-FOY
659-2542
Permis # CP0826



RANDONNÉE MANUVIE pour le coeur



Maillez-vous à la chaîne

UNE GRANDE FÊTE ANIMÉE!
Une excitante randonnée accessible et sécuritaire pour toute la famille.

Inscrivez-vous **15\$**

Rues fermées à la circulation automobile, haltes avec services : premiers soins, dépannage mécanique, coin retrouvailles, eau, toilette, animation, certificat de participation, goûter pour chaque participant.

15\$ avant le 7 août, 20\$ après le 7 août, 25\$ le matin du 20 septembre

PROLONGATION 15\$ AVANT LE 31 AOÛT

Dimanche, 20 septembre
50 kilomètres
Parc Cartier-Brébeuf, 9 heures

Financière Manuvie

Renseignements **527-Vélo**

Dépliants d'inscription disponibles chez



Voyagez partout au Canada avec notre collection de prêt-à-partir!

(Ces tarifs ne défileront pas longtemps.)
Profitez-en avant le 1^{er} octobre!

<p>• Aller-retour de Québec à</p> <p>• MONTREAL du 22 sept. au 17 déc. à partir de 164\$</p> <p>• SEPT-ÎLES du 22 sept. au 17 déc. à partir de 235\$</p>	<p>• Aller-retour de Québec à</p> <p>• WINNIPEG du 19 sept. au 17 déc. à partir de 462\$</p> <p>• CALGARY du 19 sept. au 17 déc. à partir de 539\$</p> <p>• EDMONTON du 19 sept. au 17 déc. à partir de 539\$</p>
<p>• Aller-retour de Québec à</p> <p>• VAL-D'OR du 22 sept. au 17 déc. à partir de 261\$</p> <p>• ROUYN/NORANDA du 22 sept. au 17 déc. à partir de 261\$</p> <p>• TORONTO du 22 sept. au 17 déc. à partir de 281\$</p>	<p>• Aller-retour de Québec à</p> <p>• RÉGINA du 19 sept. au 17 déc. à partir de 549\$</p> <p>• SASKATOON du 19 sept. au 17 déc. à partir de 549\$</p> <p>• VANCOUVER du 19 sept. au 12 déc. à partir de 573\$</p>

Air Canada

Avroplan

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES AÉROPORTS INTERNATIONALS CANADIENS